

LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BÉNIN

52 ème ANNÉE - NUMÉRO 715

27 NOVEMBRE 1998 - 150 Francs CFA

L'AGDSD DANS LA TOURMENTE DE LA MORALISATION ?

À qui la confiance ? Ainsi s'interrogent la plupart des Béninoises et Béninois, après dix ans de Renouveau démocratique sur fond de trente-huit ans d'indépendance. Oui, l'interrogation est légitime lorsqu'on se rend compte du séisme des malversations sous diverses formes qui a ébranlé et continue d'ébranler tous les secteurs vitaux de la vie nationale : douane, port, ministères, sociétés d'État, projets et autres unités de production, aucun secteur n'est épargné. Les prévarications graves, à la limite criminelles, ont libre cours partout. C'est ainsi qu'une agence et pas des moindres vient de s'illustrer dans la tour-

mente suicidaire de la mauvaise gestion qui continue d'aliéner notre pays. En l'occurrence il s'agit de l'Agence pour la gestion de la dimension sociale de développement (AGDSD).

Faut-il le rappeler, l'AGDSD est une agence d'exécution sous tutelle du ministère du plan, de la restructuration économique et de la promotion de l'emploi (MPREPE) qui coordonne les stratégies et les actions de la sous-commission «volet social» du programme d'ajustement structurel (PAS). Sa mission essentielle est de renforcer la capacité de gestion des projets de

l'État en assurant la délégation de la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation, sur toute l'étendue du territoire national, d'infrastructures sociales à savoir : écoles, centres de santé, pistes rurales, hydraulique villageoise, logements sociaux, etc. Des dizaines d'écoles, des pistes et beaucoup d'autres infrastructures sont d'ailleurs à l'actif de l'Agence, même si parfois ces chez-d'œuvres ne sont pas appréciés pour leur qualité souvent prise à défaut.

Seulement aujourd'hui, certains signes révèlent que l'AGDSD a, de tout temps, souffert de la mauvaise

gestion entretenue par la sommité. La suspension du directeur général de l'AGDSD par le conseil hebdomadaire des ministres du mercredi 18 novembre dernier en dit long.

La goutte d'eau qui aurait fait déborder le vase serait la mauvaise gestion caractérisée du projet «Ponts métalliques» par ladite Agence. D'un coût global de 2,8 milliards de F CFA, ce projet a pour objectif de désenclaver les zones inaccessibles et assurer ainsi l'accès facile des populations à des services socio-éducatifs, sanitaires, mettre en place des facteurs de produc-

(Lire la suite à la page 6)

PROPHÈTES DE LA VIE, DE L'AMOUR, DE LA JOIE

(...) Il faut avant tout que vous démontriez un fort témoignage d'amour pour la vie, don de Dieu, un amour qui doit aller du début à la fin de toute existence et qui doit lutter contre tout prétexte de faire de l'homme l'arbitre de la vie de son frère, de celui qui n'est pas né, comme de celui qui est parvenu au crépuscule de sa vie, de l'handicapé et du faible.

À vous les jeunes, qui de façon naturelle et instinctive, faites de la «volonté de vivre» l'horizon de vos rêves et l'arc-en-ciel de vos espérances, je demande de devenir les «prophètes de la vie». Soyez-le par les paroles et par les gestes, en vous rebellant contre la civilisation de l'égoïsme qui considère souvent la personne humaine comme un instrument plutôt qu'une fin, sacrifiant sa dignité et ses sentiments au nom du seul profit ; faites-le en aidant de façon concrète ceux qui ont besoin de vous et qui sans votre aide seraient

peut-être tentés de se laisser aller au désespoir.

La vie est un talent (cf. Mt 25, 14-30), qui nous a été confié pour que nous le transformions et que nous le multiplions, en en faisant don aux autres.

Aucun homme n'est un «iceberg» à la dérive dans l'océan de l'histoire ; chacun de nous fait partie d'une grande famille, au sein de laquelle il a une place à occuper et un rôle à remplir. L'égoïsme rend sourd et muet, l'amour ouvre les yeux et le cœur, rend capable d'apporter une contribution originale et irremplaçable qui, à côté des mille gestes de tant de frères, souvent éloignés et inconnus, contribue à composer la mosaïque de la charité, capable de changer les époques de l'histoire (...)

Jean-Paul II

26 Novembre 1995

Message pour la XI^e Journée mondiale de la jeunesse.



L'ÉCOUTE DU PÈPE

GRAND JUBILÉ DE L'AN 2000, UN ANNIVERSAIRE QUI INTERPELLE L'INJUSTICE SOCIALE

(page 6)

SPÉCIAL AFRIQUE / FRANCE LA RECONSTRUCTION POST-CONFLIT : NOUVELLE PRIORITÉ POUR LES BAILLEURS

Principale priorité d'un continent déchiré par plusieurs conflits meurtriers, la sécurité en Afrique passe non seulement par le maintien de la paix mais aussi par la difficile reconstruction de pays et de sociétés détruits par la guerre.

La multiplication des conflits armés dans les pays pauvres, notamment en Afrique, depuis la fin de la guerre froide et de l'affrontement Est-Ouest, est devenue

une préoccupation majeure des Africains et un défi important pour les bailleurs de fonds qui n'en finissent pas d'être sollicités. L'ONU, mais aussi les principales institutions financières internationales comme le FMI et la Banque mondiale ainsi que le CAD, le Comité d'aide au développement de l'OCDE, qui regroupe la plupart des pays industrialisés, reconnaissent aujourd'hui l'urgence du problème,

(Lire la suite à la page 11)

L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE

LES TRIBULATIONS D'UNE DIRECTRICE D'ÉCOLE

Mais d'où vient cette frappe surprise ? On la dirait d'une précision caractéristique à missile de la dernière génération.

Nous sommes à la veille de la rentrée scolaire du mois d'octobre 1998. Une directrice d'école publique de Cotonou affiche son amère déception. Quel pouvait être le motif de son désappointement ?

Eh bien ! Madame la directrice est fâchée de constater qu'une mauvaise surprise lui a été réservée. En effet, pour cette nouvelle année scolaire, on lui a sèchement retiré un membre de son personnel enseignant : une jeune et séduisante dame qui n'a pas eu besoin de mettre des gants pour se faire muter ailleurs.

Il y a fort à parier que l'affectation est intervenue pour convenance personnelle. Dès lors que ce vilain tour à dû se jouer en catimini, on n'a même pas pris soin de pourvoir au poste laissé vacant.

Invoquer le principe du pouvoir discrétionnaire de l'autorité de tutelle dans le cas d'espèce, serait aller trop vite en besogne. Il serait plutôt sage de chercher derrière un tel agissement, la main invis-

ble de notre administration publique. Une administration sans visage, dans laquelle s'orchestrent tout le moins, corruption, laxisme, esprit de coterie et absence de responsabilité.

Sinon, comment comprendre le fait que la directrice, en sa qualité de chef hiérarchique n'a reçu de sa collaboratrice aucune requête écrite pouvant tenir lieu de déclaration de vacance de son poste, comme, semble-t-il, le prescrit l'usage ?

L'adjointe s'en est allée sans crier gare. Elle qui cependant, durant tout son séjour avec sa directrice, la suivait comme son ombre. On imagine sans peine les raisons d'une pareille lune de miel. Elle préparait laborieusement l'obtention d'un parchemin qu'elle croit être une fin en soi. Le nouveau poste d'affectation de l'intéressée n'ayant rien à envier à l'ancien en termes de personnel, bien malin qui brandirait le motif de nécessité de service, alibi facile qui serait vite balayé d'un revers de main.

Puisque les pratiques d'irrégularités pourtant décriées à longueur de journée, pour leurs influences néfastes et démotivantes continuent malgré tout

d'avoir cours dans notre administration publique, à quoi bon languir comme la biche à la recherche d'un point d'eau qui tarde à poindre ?

Madame la directrice n'a plus qu'à s'armer d'une patience d'ange. O cœur blessé ! Esprit humilié ! Dame vertueuse, vous êtes victime de la dérision et de l'ingratitude à cause de votre dévouement.

Que sont devenus ces valeurs et idéaux : l'éthique, la moralité, la sociabilité, etc. qui devraient se transmettre comme un héritage d'une génération à l'autre ?

Ni même la famille n'arrive plus à jouer ce rôle garant de son propre avenir. Restent l'école, puis les médias qui, eux, touchent l'individu toute sa vie.

Quant à l'auteur présumé de ce mac, qu'il ne cherche point à se disculper. En nous faisant croire que dans cette affaire, il y a eu un travail de nivellement des effectifs du personnel enseignant au niveau des écoles. Et que ledit travail aurait été effectué à l'ordinateur. Ce qui aurait permis d'obtenir selon lui, des résultats conformes aux critères d'objectivité. Nous, lui répondrons tout simplement que l'utili-

sation de l'outil informatique n'offre pas toutes les garanties souhaitables. Car aussi sophistiqué et fascinant qu'il soit, l'ordinateur réserve cependant une place de choix pour le rôle de l'homme. Et pour cause ! L'intervention de l'homme est seule capable de donner du sens, c'est-à-dire, analyser, interpréter et situer dans leur contexte réel, les données obtenues grâce à l'ordinateur. Parler de commissions qui auraient siégé. C'est pareil. Le ver est dans le fruit.

On dit souvent que les grandes œuvres ont des commencements modestes. En quoi la condition féminine ferait-elle exception à cette règle ? En effet, le moins qu'on puisse espérer est que la revendication de la parité ne banalise déjà pas l'équité nécessaire entre les femmes elles-mêmes et ne les amène à pousser les enchères. En tous cas, la justice n'a pas de frontières, même à la porte de Venus, déesse de l'Amour et de la beauté. Voilà qui nous transporte en droite ligne dans la mythologie romaine. Quel mal y a-t-il à cela ? Venus représentait dans la version antique de la femme idéale, ce que la sagesse populaire a consacré en ces termes : "Ce que femme veut Dieu le veut".

A condition qu'elle ne soit point l'opium de nos consciences !

Évariste Dégla

SÈHOUE (ACTION CATHOLIQUE DES FAMILLES) FACE AU NON RESPECT DE LA VIE HUMAINE DANS LES QUARTIERS

Alors que des faits très graves se passent autour de nous, les chrétiens peuvent-ils rester indifférents et inactifs ?

Pas très loin de chez nous, une femme de six (6) enfants a abandonné, au mois de septembre 1998, son nouveau-né au milieu des herbes. Elle avait espéré que cela restât inaperçu, mais un fou passait par là en ce moment...

Le Pape Jean-Paul II dans sa lettre Encyclique Evangelium Vitae du 25 mars 1995 nous a alertés sur les nombreuses formes d'atteinte à la vie humaine et leurs gravités.

Certains chrétiens en Italie, en France, au Cameroun, etc. ont essayé de répondre à l'appel de l'Encyclique en se réunissant en l'association de la Fraternité de Prière l'ÉVANGILE DE LA VIE (F.P.E.V.).

Le frère Cosme Codjia, étudiant à l'Université Nationale du Bénin (UNB), informé de tout cela s'est rendu disponible pour en parler aux jeunes et aux familles chrétiennes de l'ACF. Ainsi depuis un an, il leur a fait des exposés sur des sujets tels que : AMOUR — SEXUALITÉ — MARIAGE — PRIÈRE DU COUPLE — PROBLÈMES DE FAMILLE DANS NOTRE SOCIÉTÉ.

En conséquence, quatre-vingt-neuf (89) personnes adultes de la paroisse Sacré-Cœur de Sèhoué ont voulu célébrer un «Dimanche Pour la Vie» ; ce fut le 11 octobre 1998.

Préparés par une récollection le samedi 10 octobre 1998, les quatre-vingt-neuf (89) membres de l'ACF se sont engagés après l'Eucharistie du dimanche à s'opposer à toute atteinte à la vie humaine en la respectant depuis le premier instant de la conception jusqu'au dernier souffle que Dieu nous donne. Ils se sont engagés aussi pour un an, à des actes de piété et en particulier la récitation de la prière du Pape Jean-Paul II qui se trouve à la fin de l'Encyclique de l'Évangile de la vie.

En marge de la messe, l'abbé Dorothée Hamaouzo nous a entretenus sur la «FAMILLE et VIE». Il a parlé des problèmes qui tournent autour de la famille, du mariage, de la sexualité, de la régulation des naissances, de l'éducation de la jeunesse et de l'avortement.

Cosme Codjia
Sèhoué le 15 octobre 1998

ET VOTRE REABONNEMENT !

OBSERVATOIRE DE LA DÉONTOLOGIE ET L'ÉTHIQUE DANS LES MÉDIAS (ODEM)

Appel à candidature

Dans le cadre de la mise en place de l'Observatoire de la déontologie et de l'éthique dans les médias (ODEM), le président du comité de pilotage informe tous les postulants qu'un appel à candidature est lancé en vue de la désignation des membres dudit organe.

Les postes à pourvoir sont les suivants :

- 7 représentants des journalistes ;
- 2 représentants des éditeurs ;
- 2 représentants de la société civile.

Peuvent faire acte de candidature, les postulants remplissant les conditions ci-après :

- 1 — Être de nationalité béninoise ;
- 2 — Appartenir à une association de journalistes, d'éditeurs ou de la société civile ;
- 3 — Être d'une bonne moralité ;

Les dossiers à fournir comprennent :

- 1 — Une lettre de motivation

- 2 — Un curriculum vitae détaillé
- 3 — Un casier judiciaire datant de moins de 3 mois
- 4 — Un certificat de nationalité
- 5 — Deux photos d'identité
- 6 — Un mémoire de deux pages (saisies ou dactylographiées) au plus, présentant la vision du postulant sur la presse face aux réalités des règles de déontologie et d'éthique.

Les dossiers de candidature doivent être déposés au siège de l'Union des Journalistes de la Presse privée (UJPP) immeuble «le Progrès» à compter du jeudi 26 novembre 1998. La date de clôture est fixée au 04 décembre 1998 à 17h 00.

Le Président du comité de pilotage compte sur l'esprit de compréhension des uns et des autres afin que l'ODEM soit une réalité.

Fait à Cotonou, le 23 novembre 1998

Célestin Akpo

"LA CROIX DU BENIN"

Rédaction et Abonnements
"LA CROIX DU BENIN"
B.P. 105 - Tél. (229) 32-12-47
(République du Bénin)

Compte :
C.C.P. 12-76
COTONOU

Directeur de Publication
BARTHELEMY
ASSOGBA KAKPO

Dépôt légal n° 866
Tirage : 4.000 exemplaires

Nous remercions tout spécialement les personnes qui souscrivent un

Abonnement de Soutien : 5.000 à 8.000 F CFA (50 à 80 FF)

Abonnement de Bienfaisance : 10.000 à 15.000 F CFA (100 à 150 FF)

Abonnement d'Amis : 20.000 F CFA et plus (200 FF)

Changement d'adresse : 100 F CFA

TARIFS D'ABONNEMENTS par Avion

Bénin : 3.720 F CFA

Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Mauritanie, Sénégal et Togo : 4.680 F CFA

Gabon, Tchad, Congo (Brazzaville), Cameroun et R.C.A. : 5.760 F CFA

France : 5.760 F CFA

Nigeria, Gambie, Ghana, Libéria et Sierra Leone : 7.560 F CFA

Kenya, Angola, Ouganda et Tanzanie : 9.000 F CFA

USA : 12.600 F CFA

Amérique (Nord, Centrale, Sud) : 9.480 F CFA 94,80 FF

Europe (Italie, Allemagne Fédérale, R.F.A., Belgique, Espagne, Portugal, Suisse, Rome et Norvège) : 8.520 F CFA 85,20 FF

Canada : 10.200 F CFA 102,00 FF

Chine : 12.600 F CFA 126,00 FF

IMPRIMERIE NOTRE-DAME • Tél. (229) 32-12-47 — COTONOU (REPUBLIQUE DU BENIN)

ECHOS DE NOS DÉPARTEMENTS... ECHOS DE NOS DÉPARTEMENTS

ATACORA

LA MAISON DE LA CULTURE DE DJOUGOU : UN CADRE DE LOISIRS POUR LES JEUNES

La Maison des jeunes et de la culture de Djougou, nouvellement construite, a ouvert ses portes au public samedi 14 novembre dernier. Ce joyau qui doit combler de plaisir la jeunesse de Djougou est d'un coût global de 54 millions de francs CFA. Il a été financé à concurrence de 50 millions de F CFA par la Loterie Nationale du Bénin (LNB) sur fonds spécial d'investissement, contre 4 millions de F CFA par la ville d'Evreux (France) dans le cadre de la coopération-jumelage entre les deux villes.

C'est le ministre des Finances, M. Abdoulaye Bio Tchane qui a présidé la cérémonie officielle de mise en service du nouveau cadre moderne de loisirs pour jeunes.

La manifestation a drainé un beau monde, signe, si besoin en était, de l'enthousiasme et de l'impatience des jeunes à s'épanouir librement. Dans ce parterre d'invités de marque, on notait la présence d'honorables députés, du roi Petony VI de Djougou et d'autres personnalités dont le DG/LNB.

Après le mot de bienvenue du chef de la circonscription urbaine, ce fut le préfet de l'Atacora qui intervint pour surtout inviter le comité de gestion, et les animateurs à bien gérer l'infrastructure afin de pouvoir prétendre à d'autres réalisations de la Loterie nationale du Bénin au profit de la localité.

Après avoir procédé à la coupure du ruban symbolique qui consacrait l'inauguration de la Maison, le ministre des Finances saisit cette opportunité pour déplorer la non consommation des crédits observée presque à tous les niveaux. Alors que, souligna-t-il, notre pays se trouve confronté à tant de problèmes pour son développement. Le ministre a, dans son mot de fin, remercié la Loterie Nationale du Bénin d'avoir une fois encore, à travers cette réalisation, apporté le témoignage éloquent de sa devise "Les lots aux gagnants, le bénéfice à toute la Nation".

Du socio-culturel à l'économie, il n'y a qu'un pas vite franchi puisque sans production point de satisfaction des besoins sociaux.

Ainsi donc, signalons que les manifestations marquant, le 5ème mini-salon de l'innovation et de l'innovation technologique au niveau du département de l'Atacora ont pris fin le 17 novembre dernier à Natingou.

Trois meilleurs exposants sur sept retenus ont été primés à la clôture du salon. Ils sont récompensés pour des réalisations dans les domaines du tissage et teinture, fabrication d'un séchoir amélioré, et fabrication de savons à base du beurre de karité.

ATLANTIQUE

ACCROÎTRE LE TAUX DE SCOLARISATION DES FILLES

« Enquête - évaluation des effets socio-économiques et pédagogiques de la politique d'exonération à 100% des droits d'écologie des jeunes filles des écoles primaires rurales au Bénin sur trois années scolaires (1993-1996) ». Voilà un sujet de recherche hautement digne d'intérêt et sur lequel le bureau

d'études GECA-Prospective s'est penché avec une attention particulière. Les résultats de cette enquête ont été livrés au public lors d'un séminaire de diffusion qui s'est tenu au Codiam de Cotonou les 13 et 14 novembre dernier. Une cinquantaine de participants assistaient à cette rencontre parmi lesquels des écoliers, parents d'élèves, instituteurs et autres acteurs de l'éducation au Bénin.

Ainsi, deux années durant, les équipes du GECA dont le directeur est M. Gérard Agbota ont effectué un travail appréciable devant permettre d'analyser l'impact de la décision gouvernementale d'exonération sur les taux de scolarisation des filles dans 24 écoles réparties dans trois départements du pays.

Il s'agit de l'Atacora, de l'Atlantique et du Zou. Mieux, les équipes du GECA se sont attachées à étudier les effets de cette mesure sur les différents acteurs de l'école et à formuler avec eux, les approches de stratégies pour davantage intéresser les communautés aux problèmes liés à la scolarisation des filles.

La Fondation ADF (American Development Foundation) qui a financé l'organisation du séminaire a également fait connaître son appréciation par la personne de son représentant, M. Patrice Gnacadja.

Après ce séminaire de restitution, a-t-il déclaré les différents acteurs de l'éducation devraient prendre en compte les éléments de prise de décision identifiés en vue d'initier à court terme, de nouvelles actions susceptibles de renforcer la décision d'exonération des droits d'écologie au profit des jeunes filles des milieux ruraux.

Rappelons que la décision en question a été prise le 13 octobre 1993 par le gouvernement en conseil des ministres et devait entrer en application effective à compter de la rentrée d'octobre 1993.

BORGOU

DES PERSONNES ACCUSÉES DE SORCELLERIE

Le préfet du département du Borgou, M. Zourkarnéni Tougouba a, au cours d'une séance tenue vendredi 13 novembre dernier à la salle de réunion de la préfecture de Parakou, mis en garde les traditionnels qui maltraitent des citoyens les soupçonnant de sorcellerie.

Cette séance a regroupé le procureur du tribunal de première instance de Parakou, le sous-préfet de Sinendé, le secrétaire général du département, le commandant de compagnie de Parakou, les chefs de brigade de Sinendé et de recherche de Parakou ainsi que les chefs de village et maires.

Depuis un certain temps, un tradipatrien du nom de Karim résidant à Kali, dans la sous-préfecture de Gogounou, terrorise des personnes soupçonnées de sorcellerie, leur fait subir des sévices corporels intolérables avant de demander leur expulsion de la localité.

Cette pratique s'observe dans les sous-préfectures de Bembéréké, Gogounou, N'Dali et Sinendé où tous les vieux et vieilles sont conduits chez Karim pour y être exorcisés. Plusieurs personnes ont porté plainte auprès du préfet. Le témoignage d'une victime, le vieux Yangué Kpéniré, de la sous-préfecture de Bembéréké expulsé de son village après avoir été torturé, a amené le préfet Tougouba à attirer l'attention de ceux qui se livrent à ces actes sur les risques qu'ils courent.

Pour le procureur de Parakou, tous ces actes commis sur des personnes constituant

des délits punis par la loi. Indiquant que des plaintes sont portées contre le guérisseur traditionnel Karim, le procureur a reconnu que la sorcellerie est un fait de société et qu'il y a des voies normales pour appréhender les mises en cause.

MONO

LE PSD EXHORTE LES POPULATIONS DU MONO, À L'UNITÉ ET À LA PAIX

Le rôle des partis politiques est défini selon une disposition constitutionnelle.

Par conséquent, le peuple attend de nos partis politiques qu'ils assument cette responsabilité en plénitude. Au moment où s'organisent dans bon nombre de pays africains dont bientôt le Bénin, des consultations électorales à divers niveaux, nous avons tous le devoir de prêter attention à ce qui se passe ou se prépare dans ce cadre. Jugez-en vous-mêmes.

Le parti social démocrate (PSD) de M. Bruno Amoussou a tenu, le samedi 14 novembre dernier un meeting à Lalo, dans le département du Mono. Au cours de ce rassemblement populaire, le leader du PSD a adressé aux militants de son parti un message on ne peut plus clair. Très bientôt, a-t-il déclaré, des responsables politiques viendront vous voir, qui pour vous offrir des dons en nature, qui pour vous distribuer de l'argent ou vous faire des promesses mielées. "Prenez et mangez, mais ne leur vendez pas vos consciences", a souligné avec force M. Bruno Amoussou.

Évoquant la position du PSD face au pouvoir actuel, le président du PSD a clairement indiqué que son parti revendique toutes ses responsabilités dans la gestion du pouvoir actuel.

Dans la perspective des prochaines élections législatives le président Bruno Amoussou a invité les populations à faire montre de tolérance vis-à-vis de tous sans exclusive et à combattre la violence sous toutes ses formes. En un mot, il a prêché pour l'unité et la paix.

Signalons que le meeting a rassemblé des populations venues des sous-préfectures de Lalo, Toviklin, Dogbo, Klouékanmè, Aplahoué et Djakotomey.

Pourvu que l'appel du leader du PSD à sauvegarder l'unité et la paix soit entendu de tous !

OUÉMÉ

PLUS-VALUE DUE AUX PRODUCTEURS DE COTON

Un milliard cinq cent dix-neuf millions trois cent soixante-treize mille neuf cents (1 519 373 900) F CFA représentant les plus-values de la campagne cotonnière 1996-1997, seront payés dans les jours à venir aux producteurs de coton graine, a déclaré le ministre du développement rural, M. Sacca Saley à Pobè, en tournée dans le département de l'ouémé.

Cette somme sera répartie comme suit, entre les six départements au prorata du tonnage de coton graine produit.

Atacora :	180 808 620	F CFA :
Atlantique :	100 159	F CFA :
Borgou :	876 120 571	F CFA :
Mono :	97 180 346	F CFA :
Ouémé :	32 743 860	F CFA :
Zou :	332 420 343	F CFA :

Les bénéficiaires sont les producteurs individuels, les groupements villageois, les unions sous-prélectorales et départementales de producteurs, la Fédération des unions de producteurs et la chambre d'agriculture.

La plus-value au titre de la campagne 1996-1997 comporte, selon M. Sacca Saley, un volet non distribuable d'un

montant net 1 012 916 070 F CFA. Ce montant est destiné à renforcer la capacité de financement et de prise de participation des producteurs dans diverses initiatives du secteur rural comme l'augmentation de la participation au capital de la Sonapra. Cette somme vient ainsi porter la part totale des producteurs à 2 532 289 970 F CFA.

Le ministre du Développement rural a émis le vœu que les ressources ainsi affectées aux producteurs soient mieux gérées qu'elles ne l'ont été dans un passé récent. En observant la rigueur souhaitée, ces ressources, a précisé M. Sacca Saley, pourront effectivement servir au développement des localités et à la cohésion au sein des producteurs.

Le lancement officiel du paiement de la plus-value aux producteurs de coton graine est entré dans la tradition depuis bientôt quatre campagnes agricoles. C'est du reste, cette cérémonie qui a motivé la présence du ministre à Pobè. L'occasion est ainsi donnée aux autorités de louer le mérite et de rendre hommage aux producteurs agricoles de notre pays et à leurs organisations professionnelles.

ZOU

DÉVELOPPER UN RÉSEAU ROUTIER AUTOUR DES PISTES RURALES

Plusieurs pistes rurales du Zou-nord ont été aménagées au cours de ce mois de novembre grâce au partenariat existant entre l'ONG suisse Helvetas et les associations paysannes de la région. Il s'agit entre autres, de la piste Paoungnan-Soclogbo, longue de 13,7 km dans la sous-préfecture de Dassa. Les travaux de réhabilitation ont bénéficié d'une contribution financière de cinq millions de F CFA des populations concernées sur un investissement total de 115 millions de F CFA. La réfection de cette piste rurale a, en outre bénéficié d'un co-financement du groupe laïc Tiers-monde en partenariat avec l'Association de développement de la commune de Soclogbo à hauteur de 32 millions de F CFA investis dans les travaux pour le franchissement de la rivière Tewi.

Ce tronçon dessert directement 30 000 habitants répartis dans 25 villages.

La seconde piste sur le tronçon Kabolé-Zaffé-Kpaka-Zoumè-Adouré-Kouman-Kossi-Zankoumadou, est longue de 12,9 km. Elle a bénéficié de la participation aux investissements des communautés villageoises à concurrence de 8 millions de F CFA sur un total de 120 millions de F CFA.

Ce projet est réalisé dans la sous-préfecture de Glazoué qui compte une population de 10.000 habitants répartis dans 9 villages. Cette piste rurale représente l'épine dorsale pour toute une zone de forte production agricole.

L'ensemble de ces pistes rurales représentent un embryon de réseau routier opérationnel et durable dont il ne reste qu'à souhaiter l'entretien régulier et correcte par les populations bénéficiaires.

L'intérêt manifesté par les autorités gouvernementales pour la concrétisation de ces projets se trouve illustré par la présence du ministre des Travaux publics et des transports, M. Joseph Sourou Atin qui a procédé à l'inauguration de ces nouvelles infrastructures routières. À cette occasion solennelle, le ministre avait à ses côtés notamment le secrétaire général de l'ONG suisse Helvetas, le chef du bureau de coopération de l'ambassade de Suisse ainsi que le préfet du département du Zou M. Barthélémy Dégéon.

C'est à l'école primaire publique d'Adourékouman que les populations concernées s'étaient rassemblées dans la liesse pour accueillir leurs hôtes officiels.

Évariste Dégla

CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS

SANTÉ

DIVERSITÉ DES COMPLEXES ET MASQUE SOCIOCULTUREL À KANDI À TRAVERS LES GÉNÉRATIONS

L'historien et l'anthropologue, le géographe parfois, ont, dans certaines localités ou régions, des difficultés d'identification socioculturelle des groupements humains qui font l'objet de leurs recherches. Ils se rendent compte que si, en général, des individus appartiennent effectivement à l'ethnie qu'ils affirment être la leur, il n'en est pas toujours ainsi d'autres qui, pour des questions de complexe, demandent la mention d'un tout autre groupe socioculturel sur leurs pièces d'État civil. Kandi, de ce point de vue, apparaît comme un terrain extrêmement fécond en ce qu'elle fournit des exemples tout à fait édifiants.

*
*

Sous une apparente homogénéité, la plupart des quartiers de Kandi ont une population réellement composite. Diversité d'appartenance ethnique et brassages humains à travers des mariages qui favorisent des «métissages», sont à l'origine de la complexité socioculturelle à Kandi: Abdoulaye, Hausa de père à Siniksubéri est de mère bariba. Kora de Gansoso est issu d'un père bariba et d'une mère mokollé. Un tel à Hébumey a des parents mokollé et hausa. Au sein des Zerma de Baniguru, certains individus sont descendants de femmes bariba ou hausa, alors que ce quartier est considéré comme étant relativement plus pur et plus homogène du point de vue de son contenu ethnique. Si les vieux Hausa de Zongo sont restés relativement purs, leurs enfants issus de femmes dendi ou bariba le sont déjà, eux autres, beaucoup moins.

C'est sur ce fond de brassage inextricable et d'une grande complexité, en général voulu pour une meilleure intégration de la société, que viennent se greffer une série de complexes, de supériorité ou d'infériorité, qui expliquent le masque socioculturel de la majorité des habitants de Kandi. Le mythe dendi est le plus fort dans la localité où il n'existe en fait que très peu de Dendi. Cela apparaît très clairement lorsque l'on entre dans l'intimité socioculturelle des individus, saisie de l'intérieur. Très proches des Zerma et des Songhay avec qui ils possèdent une parenté génétique et linguistique, les Dendi ne sont en fait que les Songhay méridionaux. Ils sont quelques-uns seulement à s'installer à Kandi, mais leur langue est devenue véhiculaire et le mythe dendi est tel qu'il est de bon ton à Kandi de se dire Dendi et même de se trouver une ascendance dendi. Le mythe s'amplifie considérablement, surtout démesurément, lorsqu'il s'accompagne d'un autre mythe, celui de l'islam, facteur comme lui, pense-t-on, d'évolution et d'une culture supérieure. Chose curieuse, de tels artifices qui ne reposent souvent que sur du faux et sur une négation identitaire de ses vraies origines, est accepté, toléré et valorisé par les autres pourtant conscients de cette identité d'emprunt et de sa théâtralisation publique; conscients du jeu que mène le voisin soucieux d'une promotion socioculturelle qui lui permet de sortir définitivement de son ascendance origi-

nelle qui éveille des soupçons, car c'est bien d'un jeu qu'il s'agit.

Il ne fait pas toujours bien de se dire Mokollé et de s'afficher comme tel à Kandi. Comment peut-on d'ailleurs être Mokollé, c'est-à-dire païen, sorcier et jeteur de mauvais sorts dans un milieu où l'islam, pratiqué du fond du cœur ou du bout des lèvres, est la religion dominante, celle de l'élite, de l'évolué, d'une puissante bourgeoisie commerciale qui se réclame aussi d'un univers aristocratique; une religion qui rassemble et dont la plupart des pratiquants jouent... Ainsi, Mokollé au départ et marginalisé, l'on décide un jour que l'on est désormais Dendi ou Bariba et surtout musulman dans des quartiers comme Hébumey, Siniksubéri et Bakpara; c'est dans ce contexte que «dendisations» et islamisation ont ici raison du prestige attaché à la chefferie de terre qui, à sa manière aussi, est partagée à Kandi par les Mokollé.

S'il n'y a aucun problème en tant qu'Hausa à se présenter comme tel à Zongo de Kandi, un homme d'ascendance hausa à Hébumey ou Siniksubéri se rendra compte qu'il est plus valorisé à travers sa nouvelle identité dendi d'emprunt qu'à travers le maintien de sa véritable appartenance hausa qui fait de lui un étranger relativement seulement inséré dans la société et non réellement intégré.

S'il n'y a pas de scrupule à se dire Bariba parce qu'on est réellement Bariba, il est encore mieux, lorsque l'on vit à Bakpara, Hébumey et Siniksubéri en tant que Bariba de se dire Dendi, Mandé ou même Mandé-Dendi.

CONCLUSION

Une série de complexes, d'infériorité ou de supériorité, permettent de comprendre le bien-fondé du masque socioculturel derrière lequel se cachent maints habitants de Kandi: le refus obstiné d'assumer pleinement et continuellement sa réelle valeur identitaire à laquelle l'on substitue volontiers et sans la moindre gêne, une autre, sous le regard complice et approbateur de l'autre, parce qu'il a déjà lui-même réalisé le même cheminement ou qu'il s'apprette à le faire.

La majorité des habitants de Kandi jouent à travers des manipulations socioculturelles tout en portant un masque, tout en corrigeant le regard qu'ils projettent sur eux-mêmes ou que les voisins braquent sur eux.

Volontariste, cette attitude collective fausse les statistiques dans la répartition par ethnie de la population de Kandi, compliquant ainsi la tâche aux chercheurs. Cette identité socioculturelle corrigée, pour ne pas dire arrangée, apparaît comme un révélateur de la nature de maints habitants de Kandi, localité dominée par le phénomène dendi et l'attachement, sincère ou feint, à l'islam. Il est souhaitable d'être très prudent lorsque l'on cherche à démêler l'écheveau de l'appartenance ethnique des habitants.

Tout le monde, heureusement, ne porte pas ce genre de masque. Le prince mokollé briguant le trône de ses ancêtres ne se dira jamais Dendi; chefs de terre, les Kandisonon assument leur ascendance bariba et ils en sont fiers. Les Hausa de Zongo n'ont pas de scrupules à se dire Hausa, de même que les Zerma de Baniguru à se présenter comme Zerma, en dépit de la pratique de sorcellerie dont l'entourage les accuse.

NOTES

1) Nous devons les renseignements sur la question aux informateurs suivants:

* À Bakpara, nous avons:

— BAKATO Issifu, né vers 1927, cultivateur, quartier Bakpara à Kandi.

— GODA Daaha, né vers 1930, cultivateur, quartier Bakpara à Kandi;

Ils ont été interrogés en septembre 1998.

* À Hébumey, nous avons:

— BAADINNIN Idrisu né vers 1910, ancien teinturier reconverti en cultivateur quartier Hébumey à Kandi.

— BIO KPAI Sèidu, né vers 1905, ancien teinturier devenu cultivateur, quartier Hébumey, Kandi.

— MAMAN Musa, né vers 1955, charpentier et cultivateur, délégué du quartier Hébumey à Kandi.

— SIDI Maman, né vers 1938, cultivateur et marabout, Imam de la mosquée de Hébumey à Kandi.

— ZAKARI Idrisu, né vers 1967, cultivateur, quartier Hébumey à Kandi.

Nous les avons interrogés en septembre 1998 à Siniksubéri.

* À Siniksubéri, nous avons:

— ALFA Amadu, né vers 1915, cultivateur, quartier Siniksubéri à Kandi. Ancien teinturier.

— AMADOU Bouraïma, né vers 1952, cultivateur, quartier Siniksubéri à Kandi. Il est l'actuel délégué de ce quartier.

— ISA Isifu, né vers 1945, conducteur de véhicule automobile, quartier Siniksubéri à Kandi.

* À Gansoso:

— KORABATA FIIGO Sèrogumbé, né vers 1926, cultivateur, quartier Gansoso à Kandi.

— YERIMA Pierre, né en 1922, administrateur civil à la retraite, quartier Gansoso à Kandi.

A. Félix Iroko

L'OMS DÉCLARE LA GUERRE AU TABAC

Dès son élection, en mai 1998, à la tête de l'OMS, Gro Harlem Brundtland a mis en garde les industriels du tabac: une de ses priorités est de mettre un terme à l'accroissement de la consommation du tabac. De l'avis de tous ceux qui fréquentent cette Norvégienne combattive, les cigarettiers n'ont qu'à bien se tenir.

«La lutte contre le tabac ne peut réussir grâce aux seuls efforts des gouvernements, organisations non gouvernementales ou médias nationaux. Nous avons besoin d'une réponse internationale à un problème international. Voilà donc lancée l'idée d'un élargissement de la lutte anti-tabac. Dans cette perspective, le Docteur Brundtland vient de proposer la conclusion d'un traité international pour faire barrage à l'offensive de l'industrie de la cigarette sur les nouveaux marchés du Sud. Car, si rien n'est fait d'ici vingt ans, la cigarette tuera chaque année dix millions de personnes dans le monde.

Gro Brundtland a la réputation de mener jusqu'au bout les dossiers auxquels elle s'attaque. Un des éléments qui a poussé l'OMS à engager ce combat est certainement le constat, dressé lors de son dernier rapport annuel, sur l'évolution des cancers dans le monde. Si on prévoit au plan mondial une nette régression des cancers de l'estomac et du foie, à l'inverse, celui du poumon continuera inévitablement à progresser. Cette montée en puissance est à mettre en parallèle avec la consommation du tabac, qui ne cesse, elle aussi, de croître.

Cette année, le tabac tuera 3,5 millions de personnes. Mais dans vingt ans, ce chiffre atteindra le nombre effrayant de 10 millions de morts annuels. 70 % de ces victimes proviendront du Tiers monde. Pour l'OMS, la mise au point d'un convention-cadre internationale couvrant les aspects-clés de la lutte anti-tabac sans s'arrêter aux frontières constitue une bonne stratégie de lutte, qui pourrait être opérationnelle dans cinq ans, selon le Docteur Derek Yach, chef du programme anti-tabac à l'OMS.

Ce traité international visera à harmoniser les taxes sur les produits du tabac, à lutter contre la contrebande de cigarettes, l'exonération fiscale, la publicité et le parrainage par les cigarettiers, de même que le commerce international de leurs produits. Ce traité s'appuiera aussi à l'utilisation des emballages et noms comme support de publicité détourner (comme on le fait actuellement pour des vêtements commercialisés sous le logo d'une marque de cigarette connue). L'accord devrait aussi veiller à protéger des cultures de remplacement aux paysans concernés.

PLUS D'UN MILLIARD DE FUMEURS

Au moment même où l'OMS annonçait son offensive anti-tabac, les représentants des fabricants de cigarettes du monde entier étaient réunis à huis clos en congrès à Genève. Leurs clients sont actuellement 1,1 milliard dans le monde, qui procurent aux cigarettiers quelques 400 milliards de dollars annuels. L'OMS estime que dans vingt ans, si on laisse l'industrie du tabac continuer sa progression, il y aura 1,6 milliard de fumeurs dans le monde. Une récente étude conduite en Suisse par l'université de Neuchâtel montre une augmentation alarmante de la consommation de tabac chez les adolescents. Le même phénomène est signalé au Danemark, en Nouvelle-Zélande, en Inde comme en Afrique du Sud.

Mais tous les observateurs enregistrent depuis quelques années un recul du nombre de fumeurs dans les pays industrialisés, résultat d'une meilleure information sur les risques du tabac pour la santé. Les cigarettiers cherchent donc de nouveaux marchés et les pays en développement, avec une large population jeune, leur apparaissent comme un Eldorado à conquérir. Ce à quoi ils s'emploient par tous les moyens, notamment en signant des accords de co-entreprises (joint ventures) avec les gouvernements de marchés émergents du Sud.

L'OMS espère qu'à terme le traité international anti-tabac parviendra à inciter les gouvernements à repenser leurs priorités et dans l'idéal, à canaliser leur volonté et leurs ressources contre le tabac. Faut-il le rappeler, la consommation de tabac, selon une étude de la Banque mondiale de 1993, entraîne au niveau mondial une perte nette de 200 milliards de dollars par an soit environ 120.000 milliards de F CFA, dont la moitié est supportée par les pays en développement. Selon les estimations les plus modérées, ces pertes dépassent le total des dépenses actuelles de santé de tous les pays en développement réunis.

Claire Viogrier

UN PEU DE DISTRACTION

JEU "LES CHIFFRES CROISÉS"

JOURNAL "LA CROIX" N° 707 DU 24/7/98

PRÉSENTATION DES TABLEAUX — RÉPONSES : CAS GÉNÉRAL

Notre souci d'aider nos lecteurs à bien comprendre les rouges de ce jeu nous amène à l'expliquer un peu plus. Ce jeu, en effet, peut présenter plusieurs solutions ayant des parties communes. Pour la recherche méthodique de ces solutions il est indiqué de subdiviser le tableau en zones, par exemple en quatre quadrants à partir de la case centrale : quadrants Nord-Est (N-E); Nord-Ouest (N-W); Sud-Est (S-E) et Sud-Ouest (S-W).

Nous désignerons par des lettres a, b, c, ..., inscrites dans chaque case les nombres manquants. Nous numérotions de 1 à 9 les lignes et les colonnes de façon à repérer sans difficulté une case donnée par sa ligne et sa colonne énoncées dans cet ordre: par exemple dans le tableau général ci-dessous la case 3-1 contiendra le nombre désigné par la lettre a; la case 7-3 contiendra le nombre h.

Précisons que les nombres recherchés doivent être tous différents de Zéro et que certains comportent deux chiffres : le jeu

devrait donc être baptisé "Jeu des nombres croisés".

La résolution peut aussi conduire à des nombres négatifs. Il faut donc préciser s'il s'agit de nombres strictement positifs ou non. Nous prenons l'option "nombres positifs" et nous dirons: "Jeu des nombres croisés positifs".

TABLEAU GÉNÉRAL DU JEU DU N° 707 DU 24/7/98

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	21	:	=	+	=	=	=	9	
2	—	+	=	x	x	x	+		
3	a	—	b	=	—	c	=	d	
4	=	=	=	=	=	=	=	=	
5	+	6	=	21	—	f	=	g	
6	x	+	=	—	=	=	—	—	
7	x	h	=	i	—	j	=	k	
8	=	=	=	=	=	=	=	=	
9	22	—	l	=	m	—	n	=	2

RECHERCHE DE SOLUTION

Observation générale

La 1ère ligne indique qu'il faut écrire : $21 = 3 \times 7$ ou $21 = 7 \times 3$.

La 1ère colonne indique qu'il faut écrire : $22 = 11 \times 2$ ou $22 = 2 \times 11$.

Il y a donc quatre possibilités d'associations, soit :

- 21 : 3 = 7 avec $11 \times 2 = 22$: tableau 1 ci-dessous
- 21 : 3 = 7 avec $2 \times 11 = 22$: tableau 2 ci-dessous
- 21 : 7 = 3 avec $11 \times 2 = 22$: tableau 3 ci-dessous
- 21 : 7 = 3 avec $2 \times 11 = 22$: tableau 4 ci-dessous.

C'est en tenant compte de cette situation, que nous n'avons pas baptisé certaines cases dans le tableau général ci-dessus.

Tableau n° 1 Se reporter au tableau général pour la place des lettres.

— quadrant N-W :

1ère ligne, se complète avec $7 + 2 = 9$

5è colonne se complète avec $7 \times 3 = 21$

1ère colonne donne : $a = 10$; d'où $b = 7$ (3è ligne)

3è colonne donne : $3 + 7 = 10 = c$,

ce qui vérifie la 5è ligne en donnant $11 + 10 = 21$.

— quadrant N - E. On a successivement :

$$\left. \begin{array}{l} 3è \text{ ligne : } 3 - C = d \\ 9è \text{ colonne : } 9 + d = g \\ 5è \text{ ligne : } 21 - f = g \\ 7è \text{ colonne : } 2c = f \end{array} \right\} \rightarrow \begin{array}{l} d + f = 3 - c + f = 12 \rightarrow f - c = 9 \\ f - c = c \rightarrow c = 9 \rightarrow d = -6 \\ f = 18 ; g = 3 \end{array}$$

Mais comme nous ne voulons que des nombres positifs, la solution $d = -6$ ne convient pas. Donc la possibilité n° 1 est à éliminer. On aurait abouti directement à ce résultat par analyse directe du quadrant N - E au départ, mais nous avons voulu montrer sur l'exemple du quadrant N - W comment les résultats doivent se contrôler mutuellement.

Tableau n° 2

Comme au tableau n° 1, le quadrant N - E donne $d = -6$.

Donc la possibilité n° 2 ne convient pas.

Tableau n° 3

Se reporter au tableau général pour les lettres.

— quadrant N - W : — La 1ère ligne se complète avec $3 + 6 = 9$

— La 5è colonne se complète avec $3 \times 7 = 21$

— La 1ère colonne donne : $a = 10$, d'où $b = 3$

— La 3è colonne donne : $7 + 3 = 10 = e$, ce qui vérifie la 5è ligne.

— quadrant N - E : On a successivement :

$$\left. \begin{array}{l} 3è \text{ ligne : } 7 - c = d \\ 9è \text{ colonne : } 9 + d = g \\ 5è \text{ ligne : } 21 - f = g \\ 7è \text{ colonne : } 6c = f \end{array} \right\} \rightarrow \begin{array}{l} d + f = 12 = 7 - c + 6c, \text{ soit } c = 1; d = 6; \\ g = 15; f = 6. \\ \text{La dernière colonne donne } k = 13. \end{array}$$

Analyse des 7è et 9è lignes

La 7è ligne impose que i soit un nombre pair; k valant 13 (nombre impair) j doit être impair, mais dans quelles limites : la réponse vient de la 7è colonne qui impose $6 - j \geq 1$, soit $j \leq 5$. Cette même 7è colonne impose n impair, j étant impair et $f = 6$ étant pair.

La 9è ligne lue de droite vers la gauche donne m impair, et l aussi impair.

La 3è colonne donne enfin h impair.

En conclusion, j reste la seule inconnue pour le remplissage de ces deux lignes et ses valeurs possibles sont 1, 3 ou 5.

Essayons-les successivement.

$j = 1 \rightarrow i = 14; h = 7; l = 17; m = 5; n = 3$. Or la 7è colonne donne $n = 5$ si $j = 1$: solution impossible; $j = 1$ est à éliminer; $\rightarrow j = 3; i = 16; h = 8$ inadmissible car h doit être impair.

$j = 5 \rightarrow i = 18; h = 9; l = 19; m = 3; n = 1$. Et la 7è colonne vérifie que $f - j = 6 - 5$ donne bien $n = 1$: le tableau 3 donne une solution du problème.

Tableau n° 4

La moitié supérieure du tableau se remplit sans difficulté, mais l'analyse des 7è et 9è lignes conduit à $h = 1$ où $h = 2$, valeurs qui aboutissent à des impossibilités.

CONCLUSION

Seul le tableau 3 donne la solution du jeu.

1	2	TABLEAU N° 1	8	9	1	2	TABLEAU N° 2	8	9	1	2	TABLEAU N° 3	8	9	1	2	TABLEAU N° 4	8	9
21	:	3 = 7 + 2 = 9			21	:	3 = 7 + 2 = 9			21	:	7 = 3 + 6 = 9			21	:	7 = 3 + 6 = 9		
—	+	x	x	+	—	+	x	x	+	—	+	x	x	+	—	+	x	x	+
10	—	7 = 3 — 9 = -6					3 — 9 = -6			10	—	3 = 7 — 1 = 6			19	—	12 = 7 — 1 = 6		
=	=	=	=	=			=	=	=	=	=	=	=	=	=	=	=	=	=
11 + 10 = 21	—	18 = 3			2		21 — 18 = 3			11 + 10 = 21	—	6 = 15			2 + 19 = 21	—	6 = 15		
x		d = -6 ne convient pas			x		d = -6 ne convient pas			x		—	—	—	x		3è colonne : 19 + h = 1 + 21 (n ≥ 1)		—
2					11					2	x	9 = 18 — 5 = 13			11	h = 1 donne j = 2; impossible		13	
=					=					=	=	=	=	=	h = 2 donne j = 9 et n = 3; l = 21;		=		
												=	=	=	m = 1 et n = 1		=		
22				2	22				2	22	—	19 = 3 — 1 = 2			22		Incompatibilité		2

NATION

GRAND JUBILÉ DE L'AN 2000, UN ANNIVERSAIRE QUI INTERPELLE L'INJUSTICE SOCIALE

Mystère de l'Incarnation du Verbe de Dieu !

Mystère de la Rédemption de l'Humanité !

Mystère de la Naissance de l'Église, Corps du Christ, animée par l'Esprit Saint.

Bientôt 2000 ans

— que la Nouvelle Alliance est scellée pour le salut de l'humanité ;

— que dans la plus grande humilité, le Fils de l'homme s'est offert à toute l'humanité sans distinction aucune ;

— que, de ses côtés ouverts, le Christ a versé son sang pour enfin briser le mur de la haine.

Il y a donc des raisons de rendre grâce à Dieu, de Le remercier.

Le Jubilé étant l'expression d'une exubérance intérieurement expansive. Mais sans bruit, nous pouvons mieux le faire par un choix radical dans une conversion de mentalité avant tout, mais aussi et de la façon non moins importante, opérer une conversion de vie authentique. Plus

que jamais nous devons alors travailler à banir autour de nous l'inégalité sociale, un des éléments destructeurs de l'humanité.

NON À L'INJUSTICE SOCIALE !

Jésus, l'Émanuel dont nous célébrons le bimillénaire de la naissance n'était-il pas venu pour les pauvres, les exclus, les laissés-pour-compte ? Aujourd'hui, comment alors se taire face aux nombreux actes d'injustice qui parcourent notre pays le Bénin, l'Afrique et le monde ? Comment fermer les yeux sur le théâtre des divisions ethniques et des luttes intestines essentiellement basées sur des préjugés surannés ? Comment admettre que l'on détruise l'homme dans sa dignité la plus profonde, je veux nommer, les femmes, les enfants avortés, les enfants placés communément appelés les "Vidomégon", les enfants dépourvus de soins, les malades démunis qui meurent faute de soutien, les réfugiés affamés et sans abri qui, fatigués dans leur fuite, se couchent et meurent dans le silence ? Non ! Le troisième millénaire

nous interpelle. L'ère nouvelle fait sérieusement appel à notre conscience. Elle nous exhorte à ouvrir les yeux de nos cœurs pour enfin percevoir les intolérables inégalités qui, comme des rapaces, sont en train de dévorer notre monde.

Voyez ! Alors que certains se complaisent dans l'abondance la plus insolente, d'autres — hommes de même nature que les premiers — vivent dans la misère la plus indicible. Le pauvre démuné et le riche opulent cohabitent dans l'indifférence. Le cas des enfants abandonnés, les sans-soutien, les disparus, les prisonniers, les maltraités, les opprimés, les orphelins, les traumatisés de guerre, les faibles soumis à un barbare esclavagisme doivent nous pincer le cœur.

Aujourd'hui, le culte de l'avortement se targue de tenir le monde en haleine. La prostitution, l'homosexualité, le proxénétisme bafoient toute valeur éthique de l'humanité.

La corruption, ce mal atemporel se refuse d'être enrayer. Elle détruit et ruine davantage la vie des plus pauvres. Quoi de

plus injuste et de plus aberrant qu'un seul individu se rende possesseur des biens de toute une communauté — tout un pays ? Malgré la clochette à la nuque, l'on se plaît dans le vol, la concussion, le détournement...

Non ! S'il vous plaît ! La paix que veut le monde fait appel à la justice de chacun. Riches ou pauvres, puissants ou faibles, vieux ou jeunes, enfants, nous avons notre part de responsabilité dans le rétablissement et le triomphe d'un monde de justice et de paix.

Heureusement, nous disposons des signes d'espérance à travers les organisations de lutte pour le respect des droits, devoirs et dignité de l'homme; les efforts de réconciliation et de lutte pour l'unité et la paix. Expressions de la "nouvelle civilisation d'Amour", ces efforts devront s'infiltrer dans les ténèbres de l'injustice sociale pour enfin bâtir la paix, la solidarité, la justice et l'égalité sociale, en un mot la civilisation de l'amour.

Bonne fête de fin d'année
Bonne marche vers l'An 2000.

Brice C. Ouinsou
Séminariste

L'AGDSD DANS LA TOURMENTE DE LA MORALISATION ?

(Suite de la première page)

tion; assurer l'évacuation des produits agricoles vers les grands centres de consommation ou de transformation; assurer la création des emplois à travers les travaux à haute intensité de main-d'œuvre. Quel beau projet ! pourrait-on s'exclamer. Mais, hélas ! il n'aura pas résisté à l'appétit glouton de la direction générale de l'AGDSD. Du moins quand il s'est agi d'enlever les ponts métalliques débarqués au Port autonome de Cotonou. En effet, le contrat relatif aux opérations de transit confiées à la société «SOREMCO» est truffé d'insuffisances graves sur fond de malversations intentionnées: pour le marché de 32.987.589 F CFA relatif à l'enlèvement, la procédure de gré à gré est contraire aux procédures en vigueur au Bénin. Par ailleurs conformément au manuel de procédure de l'AGDSD en vigueur, l'avance de démarrage pour toute opération au bénéfice de l'Agence est de 30% du montant total du coût de l'opération. Curieusement, dans ce dossier, il a été constaté à travers des pièces comptables qu'une avance de 18.000.000 de F CFA a été payée à SOREMCO soit 54% des 32.987.589 au lieu des 30% réglementaires qui devraient s'élever à 9.896.262 F. Mieux, le taux des honoraires pratiqué aujourd'hui, compte tenu de l'évolution économique pour ces genres d'opération varie entre 0,1% et 0,2% de la valeur CAF de la marchandise de la catégorie des ponts métalliques. Si la société de transit avait appliqué un taux maximal de 0,2%, ses honoraires auraient été de 3.348.138 F CFA. Mais ceux facturés à l'AGDSD par la société SOREMCO-Transit s'élevaient à

16.740.689 F CFA, soit 1% de la valeur CAF de la marchandise. Il découle de cette opération une surfacturation qui engendre un manque à gagner à l'État de 13.392.551 F CFA environ. Au-delà de toutes ces considérations, le contrat passé avec la SOREMCO est flou et marqué d'imprécisions. Car ledit contrat est sans numéro d'enregistrement, et n'est pas clair par rapport à la nature des prestations à réaliser. Il ne fournit, par ailleurs, aucun détail des coûts des prestations à réaliser et ne précise nullement les modalités de paiement. Tout ceci assorti des factures non certifiées.

En réalité, la situation actuelle de l'AGDSD est à l'image des pratiques développées dans nos sociétés d'État et services publics: elle est assez préoccupante en cette période de la moralisation de la vie publique. Elle est d'autant plus préoccupante que, si on n'y prend garde, elle pourrait bien être à l'origine du retrait de nombre de bailleurs de fonds, véritable sève vivifiante de ces types d'Agence. Heureusement que pour le moment, ce qui peut être encore sauvé vient de l'être avec la découverte de cette malversation organisée. Suspension de DG. Soit. Mais il ne servira à rien de s'arrêter en si bon chemin pour crier victoire. Il est donc impérieux de mettre le cap sur un assainissement rigoureux afin de redorer à l'AGDSD son blason. La vraie contribution au développement sur fond de l'intégration de la dimension sociale au développement est à ce prix. Autrement, c'est le développement global du Bénin qui en pâtira. Vigilance donc !

Barthelemy Assogba Culpou

JOURNÉE MISSIONNAIRE À LA PAROISSE SAINT-FAMILLE DE DJIDJÉ

Dans le souci de répondre à la préoccupation de l'Église de promouvoir l'esprit missionnaire dans les communautés chrétiennes, le curé de notre jeune paroisse, l'abbé Pierre Tohou et son vicaire, ont saisi l'opportunité de la journée mondiale des missions, pour nous rendre plus attentifs à l'appel du Seigneur «Allez de toutes les nations, faites des disciples».

En cette 2ème année préparatoire au jubilé de l'an 2000, la célébration de la mission à Sainte-Famille, fait bien écho au message du Saint-Père intitulé: «L'Esprit réveille l'élan missionnaire de l'Église».

Sur notre paroisse, en effet, l'Esprit Saint veut renforcer en nous la foi et susciter un grand réveil missionnaire.

Ainsi, le 18 octobre dernier a été célébrée sous un podium dressé pour la circonstance dans la cour de la paroisse Sainte-Famille de Djidjé cette grande fête de la mission. Dès 16 H 00, toute la communauté était rassemblée.

La prière a commencé par la bénédiction des bureaux qui ont été réaménagés pour le secrétariat, l'accueil et l'accompagnement spirituel des fidèles.

La parole de Dieu proposée pour la circonstance était la lettre de saint Paul aux Corinthiens (1 Cor. 12, 12-31).

Commentant ce passage, le père Antoine Métin a exhorté chacun à s'acquitter de son service pour le bien de tout le corps de l'Église paroissiale.

La célébration s'est poursuivie par la présentation des responsables des associations, des groupes de prière, de services, des communautés de base de nos cinq quartiers à savoir: conseil pastoral paroissial, hommes et femmes catholiques, coordination des jeunes, MADEB, Légion de Marie jeune, Saint-Enfant-Jésus, sel de la terre, Samuel, lecteurs, marguilliers, équipe liturgique, les chorales.

Tout à tour, au podium, chaque groupe a décliné son identité, présenté ses activités actuelles, et son calendrier de réunion. Certains groupes ont illustré leur mission à travers des sketches pour mieux faire passer leurs messages. Les 7 chorales de la paroisse ont rythmé le passage des différents groupes.

C'était une célébration festive avec des danses. La Légion de Marie jeune et Saint-Enfant-Jésus ont émerveillé toute la communauté par leurs prestations.

Pour clore cette belle fête de famille, les jeunes sont montés au podium pour inciter chaque fidèle à participer financièrement aux œuvres paroissiales.

La bénédiction d'envoi en mission a été donnée par le père Pierre Tohou, curé de la paroisse Sainte-Famille et son vicaire Antoine Métin.

Équipe de presse: Sainte-Famille

TOUT HOMME N'EST PAS NATURELLEMENT THÉOLOGIE

RÉPONSE À ROMUALD BINAZON

Dans notre livraison n° 714 du 13 novembre dernier, nous nous sommes intéressé à l'article paru dans le journal "La Nation" du jeudi 15 octobre 1998 ayant pour titre : « À QUEL SAINT DOIVENT SE VOUEUR LES FIDÈLES ? »

Nos lectrices et lecteurs qui n'ont pu prendre connaissance dudit article ont cherché à en savoir plus. Nous le reproduisons ici en intégralité (voir encadré) précédé d'une autre réaction qui vient cette fois-ci de Marie-Maurice Djègo du séminaire Saint-Gall, Ouidah.

Des articles paraissent chaque jour dans les journaux, jetant le doute et la confusion dans le rang des fidèles qui s'efforcent à chercher Dieu de tout leur cœur. En effet, trop de fidèles catholiques sont désespérés, assommés qu'ils sont de critiques intempestives. Certains en viennent même malheureusement à quitter l'Église, pensant que celle-ci s'égare dans des pratiques idolâtres et des doctrines erronées. C'est pourquoi nous trouvons indispensable de justifier notre foi catholique en essayant en particulier d'élucider un tant soit peu certaines zones d'ombre sur le culte des images et l'hommage rendu à la Vierge Marie.

1 — LA RELIGION, L'ÂME DU PEUPLE

Dans son article paru dans La "Nation" du jeudi 15 octobre 1998, (article ci-contre), M. Romuald Binazon s'indigne face aux scandales des Églises en prolifération. Légitime réaction ! Seulement il est absurde qu'en brandissant les scandales causés par des sectes en prolifération, on s'en prenne sans rigueur ni logique à l'Église catholique pour critiquer ses structures et finir par la mise en cause de ses dogmes de foi. Un tel "coq à l'âne" interloque le lecteur et asphyxie sa mémoire. En vérité, s'il est incongru de jeter le bébé avec l'eau sale, c'est aussi fautive preuve d'un jugement aberrant que de mélanger ainsi torchons et serviettes. Chateaubriand nous mettait déjà en garde qu'"on n'est point un grand écrivain parce qu'on met l'âme à la torture." Ce qui nous désolait en premier lieu dans le texte de M. Romuald Binazon, c'est que celui-ci éprouve encore la nécessité de reconstruire le vieux débat selon lequel la religion est l'opium du peuple.

Dieu a toujours été combattu par ses créatures. Nietzsche qui prétendait libérer l'homme de la contrainte religieuse déclarait : "Dieu est mort, vive l'homme." Mais avant lui, c'est Marx qui, soutenant que "le véritable bonheur du peuple exige que la religion soit supprimée en tant que bonheur illusoire du peuple", allait affirmer que "La religion est l'opium du peuple." Toute l'humanité a été témoin de l'échec cuisant du marxisme ainsi que de ses corollaires si bien connus. Car c'est fondamentalement une méprise coupable et ingrate de ne pas reconnaître que la religion, loin d'être l'opium du peuple, en est à coup sûr l'âme. "L'homme est par nature et par vocation un être religieux. Venant de Dieu, allant vers Dieu, l'homme ne vit une vie pleinement

(Lire la suite à la page 10)

PROLIFÉRATION DES ÉGLISES AU BÉNIN

À QUEL SAINT DOIVENT SE VOUEUR LES FIDÈLES ?

par Romuald Binazon

ATTENTION AUX DÉVIATIONS

« La religion est l'opium du peuple ». Cette vérité semble se réaliser au Bénin. On note depuis quelques années une prolifération déconcertante d'églises et des croyants sont victimes de certaines pratiques rétrogrades, voire malsaines et immorales. Ainsi, certains hommes d'églises se servent aujourd'hui du nom du Christ ou de Dieu pour réaliser leurs vils desseins. On arrache les femmes d'autrui au nom de Dieu. On escroque les fidèles au nom de Dieu... Vu ces pratiques ignobles observées quotidiennement chez certains pasteurs et fidèles, on se demande s'ils adorent vraiment le Tout-Puissant ou si Dieu a changé ses lois.

Toutes les congrégations ont leurs défauts. Mais personne n'ose en parler au grand jour. Le plus souvent, les divisions ou scissions au sein des églises sont dues aux problèmes d'intérêt ou de leadership. L'argent, le nerf de la guerre, est toujours au centre des conflits religieux.

Nos églises ne suivent plus la voie du Seigneur. Elles sont dévoyées. Ce qui entraîne parfois un véritable désordre, un spectacle désolant. Pour des problèmes d'ontion, l'Église du christianisme céleste au Bénin est aujourd'hui à jamais divisée. Deux ailes sont nées : l'aile de Benoît D. Agbaoussi et celle d'Alexandre Bada. Ce dernier s'est auto-proclamé. Pasteur successeur d'Oshoffa. Mais les partisans du Révérend Pasteur Benoît D. Agbaoussi contestent cet acte et ne reconnaissent pas Alexandre Bada comme successeur d'Oshoffa. Où allons-nous alors avec cette mésaventure religieuse ? L'Église du Christianisme céleste fondée au Bénin, a son siège mondial à Porto-Novo. Les fidèles des deux camps doivent s'unir au nom du Père céleste.

À l'Union de la Renaissance d'hommes en Christ (URHC), c'est le phénomène du «trouble d'amour» qui divise les fidèles, et par ricochet les foyers. Des femmes n'ont-elles pas déserté leur foyer à cause de cette affaire ? À l'URHC, les fidèles en transe racontent des balivernes, radotent sur leur passé. La Bible a-t-elle enseigné tout cela à travers les versets ? Ces genres de pratiques ne sont-elles pas diaboliques ? Le Pasteur Justin Kossoko a-t-il intérêt que ce désordre perdure dans son église ? N'est-il pas temps que les autorités béninoises interdisent ces genres de comédies religieuses (trouble d'amour et transe). À vrai dire, le «trouble d'amour» et la pratique qui en découle, ont contribué à la destruction des foyers, à la rupture des liens conjugaux, familiaux et des fiançailles.

Selon les explications de l'évangéliste Augustin Akpaki de l'URHC, la crise que traverse aujourd'hui l'URHC est née de leur farouche opposition à une telle chose et de leur inébranlable détermination à y mettre fin. Le nombre de ces enfants délaissés, a-t-il ajouté, varie selon les foyers. À preuve, l'évangéliste Augustin Akpaki a cité le cas de Gbanlin dans le département du Zou où la population débordée a procédé à la fermeture de l'église de l'URHC.

L'Église catholique romaine, jadis bien structurée, a aussi dévié aujourd'hui pour échouer finalement sur quelques inventions peu conformes aux Écritures Saintes. Par exemple, l'Assomption, qui est un enlèvement «miraculeux» de la Sainte Vierge au ciel par les Anges, n'est nulle part inscrite dans la Bible. C'est une invention purement catholique. Pourquoi vénère-t-on la Vierge Marie (Mère de Jésus-Christ) ? Dans l'Exode 20, verset 1 à 7, n'a-t-il pas été écrit noir sur blanc : «Alors, Dieu prononça toutes ces paroles en disant : Je suis l'Éternel, ton Dieu qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte, de la maison de servitude. Tu n'auras pas d'autres dieux devant ma face. Tu ne te feras pas de statue, ni de représentation quelconque de ce qui est en haut dans le ciel, de ce qui est en bas sur la terre, et de ce qui est dans les eaux plus bas que la terre. Tu ne te prosterner pas devant elles, et tu ne leur rendras pas de culte ; car moi, l'Éternel, ton Dieu, je suis un Dieu jaloux, qui punit la faute des pères sur les fils jusqu'à la troisième et la quatrième (génération) de ceux qui me haïssent et qui usent de bienveillance jusqu'à mille (génération) envers ceux qui m'aiment et qui gardent mes commandements. Tu ne prendras pas le nom de l'Éternel, ton Dieu, en vain ; car l'Éternel ne tiendra pas pour innocent celui qui prendra son nom en vain ?»

La remarque aujourd'hui est que l'Église catholique et beaucoup d'autres congrégations ne respectent plus les prescriptions bibliques et les interprètent à leur guise. L'idolâtrie qui a été défendue par la Bible, n'est point respectée à l'Église catholique où on voit encore la statue de la Sainte Vierge Marie, de Jésus, de Joseph et consorts. Nous devons nous conformer strictement à la Bible.

Il n'y a aucune différence entre le «Léga» du marché Saint-Michel et la statuette de la Sainte Vierge Marie de l'Église St Michel. Il suffit qu'on lui verse un peu d'huile rouge pour qu'il devienne vodoun, un être immatériel. Personne ne sait encore si les fidèles de nos églises adorent Dieu ou le

diable. Seulement le syncrétisme religieux existe. La preuve, des gens vont à l'église le matin mais se retrouvent la nuit avec les sorcières. Plus rien n'est exclu de ce monde déboussolé dans lequel nous vivons aujourd'hui. Ailleurs, la fornication et l'adultère sont de mise et des foyers se disloquent, faisant ainsi des enfants malheureux.

DES FAITS PARLENT

Les mauvaises pratiques sont monnaie courante dans nos congrégations au Bénin. Un assistant pasteur de l'église néo-apostolique de Gbédromédé a mis en état de gestation l'épouse d'un fidèle qu'il est allé isoler par la suite, à Abomey-Calavi. Manière de cacher son forfait. Pourtant, c'était cet assistant-pasteur qui réglait le différend qui opposait ce couple. Il a fallu une petite enquête pour que cet assistant-pasteur soit dénoncé et gardé au commissariat du marché de Dantokpa, après avoir reconnu les faits à lui reproché.

Dans le Mono, un haut responsable de l'Église du Christianisme céleste du nom de «L.V.» a débouché entre-temps une femme d'autrui sous le couvert de la religion, dans le couvent «Aboglo». Mais «L.V.» a été chassé de l'Église du Christianisme céleste. Il a même limé ses dents contre les barreaux de la prison.

De nos jours, l'Église protestante n'échappe pas non plus à la crise. Des fidèles n'ont-ils pas publiquement désavoué leur pasteur ? Il va falloir revoir les choses.

Dans certaines églises, on impose aux femmes de choisir leurs «compagnons». N'est-ce pas une forme voilée du mariage forcé ? D'autres formes détournées de division des foyers sont légions. On invite les conjoints des femmes aspirantes à la Table Sainte à venir signer un engagement avant que leurs épouses n'accèdent au «pain sacré». Et les hommes polygames ? Que feront-ils ? Doivent-ils abandonner les autres épouses pour ne garder que l'aspirante au corps du Christ ? Nous ne devons pas perdre de vue que le mariage est un acte de libre choix et de consentement et non une contrainte.

On constate malheureusement que certains responsables d'églises n'admettent pas la médication pour leurs fidèles malades. Autant d'erreurs graves à éviter. La religion et la drogue sont les deux moyens qui procurent aujourd'hui la fortune à certaines personnes, à la recherche du gain facile. Il n'y a pas de religion sans quête.

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

NOCES D'OR SACERDOTALES DU RÉVÉREND PÈRE MARCEL MAHY (S.M.A.)

La date du 13 septembre 1998 s'inscrit désormais en lettre d'or dans la vie du révérend père Marcel Mahy, curé-doyen émérite de la paroisse Sainte-Anne de Sakété et dans les annales de la paroisse de la même ville. Ce dimanche a vu en effet s'achever officiellement sa mission dans cette paroisse et dans le diocèse de Porto-Novo.

Ce jour aurait pu être chargé davantage d'émotion et de tristesse mais surmontant une émotion visiblement contenue, le révérend père Mahy a participé avec action de grâce à cette fête qui marquait surtout le 50^{ème} anniversaire de son ordination sacerdotale. Les noces d'or sont une étape importante dans la vie d'un prêtre. Le révérend père Mahy avait naturellement espéré les célébrer le 17 février 1998, date d'incidence de son ordination sacerdotale intervenue à Namur en Belgique le 17 février 1948. Mais une subite et pernicieuse maladie en décidera autrement. L'homme propose et Dieu dispose. C'est

SAKÉTÉ LE 13 SEPTEMBRE 1998

de son lit de maladie au centre médical Saint-Luc à Cotonou que le 17 février 1998 notre jubilaire participa à une célébration du souvenir, organisée avec une infinie délicatesse par S. E. Mgr. Vincent Mensah, évêque de Porto-Novo, accompagné de quelques prêtres de Porto-Novo et de Cotonou. Cela précéda de quelques jours une évacuation sanitaire qui nous enleva au départ tout espoir de revoir le révérend père Mahy en terre africaine. Mais tout commence bien qui finit bien. Remis à neuf par des médecins aux mains expertes, le révérend père Mahy revient au Bénin avec une santé à faire pâlir de jalousie un jeune adolescent. La fête fut alors décidée pour le 13 septembre à Sakaté où le révérend père Mahy a donné une grande partie de sa vie à ses ouailles qui le vénèrent comme un patriarche.

La joie de la fête était doublée de celle de revoir le révérend père Mahy vivant et bien solide. On eut d'ailleurs peine à le reconnaître. Le teint frais; la barbe bien soignée, le sourire avenant, la boutade savoureuse, l'humour facile, le curé-doyen était là drapé dans une superbe chasuble dorée ornée de motifs aux contours scintillants offerte par la communauté chrétienne de Sakété. La Société des Missions Africaines était représentée par le Supérieur Régional. Le révérend père Pierre Richaud et le révérend père Claude Templé et d'autres jeunes prêtres africains de la S.M.A. En tout, une cinquantaine de prêtres, tous diocèses confondus formaient la longue procession qui fermait avec prestance et dignité Mgr. Vincent Mensah, évêque de Porto-Novo. La foule quant à elle jubilait au rythme de beaux cantiques composés par l'Union des chorales yoruba du diocèse.

Chacun avait sa raison de se réjouir et de rendre grâce. Le vénérable missionnaire qu'est le révérend père Mahy a passé 40 de ses 50 années de sacerdoce en Afrique et principalement au Bénin, prêchant à temps et à contre-temps, plantant et déracinant, baptisant, mariant, enterrant des fidèles à qui il vouait une affection paternelle rarement démentie. Qui en douterait ? Certainement pas ses confrères du diocèse qui ont connu et aimé cet homme simple et au zèle apostolique sans bornes. Ou encore les fidèles de Pobè où le Père est resté 17 ans et enfin les fidèles de Sakété parmi lesquels il achève son ministère missionnaire. Ces gens ont connu et apprécié ce prêtre dévoué, opiniâtre et convaincu.

Tous ces sentiments ont été brillamment résumés dans la belle homélie pleine de couleurs et d'anecdotes prononcée

pour la circonstance par l'évêque de Porto-Novo. Après avoir regretté le douloureux problème de santé qui a fait déplacer la fête du 17 février au 13 septembre 1998, le prélat a rendu grâce à Dieu d'avoir permis que tout finisse bien par rentrer dans l'ordre. Remerciant le révérend père Mahy et à travers lui la Société des Missions Africaines qui l'envoya en Afrique, le pasteur du diocèse de Porto-Novo a chaleureusement salué le missionnaire humble, dévoué, ardent au travail que fut le révérend père Mahy malgré les inévitables difficultés rencontrées sur le terrain.

Une page se tourne dans le diocèse de Porto-Novo pour la Société des Missions Africaines dont le révérend père Mahy est le dernier membre qui y travaillait encore.

Il résonne à nos oreilles le pathétique appel du Pape Paul VI lancé en Ouganda : "Vous, Africains, vous êtes désormais vos propres missionnaires". Le révérend père Mahy n'aura pas connu les heureuses sensations de l'ordination d'un prêtre originaire de Sakété. Mais la consolation viendra plus tard puisque quelques jeunes s'y préparent dans nos divers séminaires.

Cette fête historique qui s'est prolongée par une réception géante dans la cour de la mission catholique a été préparée avec les conseils éclairés de Mgr. Mensah et le concours des fidèles de Sakété sous l'œil vigilant du curé intérimaire l'abbé Valérie Affo, un fils spirituel du révérend père Mahy qui sera d'ailleurs remplacé peu après par un autre fils spirituel du vieux missionnaire, l'abbé Georges Laho nommé curé-doyen de Sakété le 15 septembre dernier.

Abbé Nicolas Hazonmè
Curé de Kérou.



Le Révérend Père Marcel Mahy au milieu de deux de ses fils spirituels

ITALIE : PLUS DE 7 MILLIONS DE PÈLERINS AU SANCTUAIRE DE SAN GIOVANNI ROTONDO

Le Lieu où repose Padre Pio fait «concurrence» à Lourdes.

Le sanctuaire de San Giovanni Rotondo, sur le promontoire de Gargano, dans la région italienne des Pouilles, sur la côte adriatique, là où est mort le Padre Pio en 1968, fait concurrence à Lourdes (6 millions de visiteurs par an), avec plus de 7 millions de pèlerins cette année. Et 70.000, à l'occasion du triduum, pour le 80^e anniversaire de l'apparition des stigmates de la Passion du Christ dans le corps du religieux, le 20 septembre 1918, et le 30^e de sa mort, le 23 septembre 1968. Son procès de béatification est en cours, il pourrait aboutir d'ici mai 1999.

En 1971 déjà, le Pape Paul VI parlait d'une «clientèle mondiale» à propos des pèlerins qui accouraient à San Giovanni Rotondo, attirés par la réputation de sainteté

du capucin qui, entre 1918 et 1968 n'est pourtant jamais sorti de San Giovanni Rotondo : un «désert» sans eau courante, sans hôtellerie, sans routes d'accès, transformé en une plaque tournante de pèlerinages par l'attirance que suscite aujourd'hui encore la vie mystique de Padre Pio.

Francesco Forgione, actuellement connu dans le monde entier sous le nom de Padre Pio, est né à Pietrelcina, une petite commune de la région de Sannio, en Italie du sud, le 25 mai 1887. Il prit l'habit de saint François chez les Capucins le 22 janvier 1903, et fut ordonné prêtre le 10 août 1910. Le 13 novembre 1917, il ar-rivait au couvent de San Giovanni Rotondo qu'il ne devait plus quitter.

Il y a 80 ans, le 20 septembre 1918, un vendredi, survenait l'événement qui allait

faire connaître au monde la profondeur de sa vie mystique. Après la messe, le Padre Pio demeure à prier dans le chœur, et il se sent envahi par une sensation de paix particulière. Il dira que lui apparut alors, à l'improviste, «un personnage... ayant les pieds et les mains ensanglantés» et dont la vue le frappa de stupeur. A cette vue, il s'évanouit même et quand il revient à lui, il s'aperçoit que ses mains, ses pieds et son côté saignent à leur tour.

PLUS D'HÔTELS

C'est alors que commence l'afflux des pèlerins à San Giovanni Rotondo, avec la diffusion de sa réputation de sainteté. Sa vie mystique n'est pas seulement marquée par les stigmates, mais par le don de lire dans les cœurs — un don particulièrement exercé dans le sacrement de pénitence, le don de

bilocation, le charisme des parfums, la glossolalie (il parle d'autres langues qu'il n'a jamais apprises comme l'allemand), le don de guérison, etc.

Tandis que se multiplient les «miracles» et les «polémiques», les inspections commencent aussi. Maria Winowska a bien «dé-poussiéré» dans son livre l'image du Padre Pio («Le vrai visage du Padre Pio», Fayard) de toutes les inventions qui ont nui à sa cause pour mettre en valeur la sève évangélique qui a animé sa vie de religieux. Le Padre Pio est mort il y a 30 ans. C'était le lundi 23 septembre 1968, à 2h 30 du matin.

D'ici à l'an 2000, la municipalité compte favoriser la construction de 100 nouveaux hôtels, et d'une nouvelle église, pouvant abriter 10.000 personnes à l'intérieur et 30.000 à l'extérieur. La nuit passée, à peu près à l'heure de la mort du «Padre», une secousse sismique (force 3 selon l'échelle Mercalli) a été ressentie à San Giovanni Rotondo, provoquant l'émotion des pèlerins. (apicmed/pr).

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

À LA MÉMOIRE DU RÉVÉREND PÈRE JOSEPH NEYME

«Heureux désormais les morts qui s'endorment dans le Seigneur. Oui, dit l'Esprit de Dieu, qu'ils se reposent de leurs peines car leurs actes les suivent».
Ap 14, 13.

D'une taille moyenne, d'un visage rayonnant, orné d'une barbe blanche bien peignée, les yeux perçants et la sourire toujours aux lèvres, d'une allure à la fois allègre et posée, la pipe à la main, l'homme qui allait marquer pendant 10 ans l'histoire religieuse des populations de la Sous-préfecture de Banikoara arriva sur la paroisse en 1983 après avoir servi successivement à la cathédrale de Parakou, à Gogounou et en France (5 ans). L'homme qui porte ces traits n'est plus, il disparut dans le champ de combat le jour de la victoire du Christ. En effet, la nouvelle est tombée comme un coup de tonnerre le Vendredi Saint dernier. Membre de la S.M.A., le père Joseph Neyme, né le 5 décembre 1933, est rentré dans la maison du Père le 10 avril 1998. Constatation générale chez tous ceux qui l'ont connu. Fondateur de la paroisse Saint-Joseph de Gansosso, il y restera jusqu'à sa mort. Aujourd'hui, il se repose pour l'éternité à côté de l'église, au cœur de la colline Guru swara de Gansosso. L'infatigable travailleur de Dieu ne se révélera plus, mais son souvenir lumineux continuera longtemps de résonner dans le cœur du peuple Baatonu qu'il a aimé. Il est resté pendant 30 ans dans le Borgou. Sa mémoire ne s'effacera pas de Banikoara.

1 — BANIKOARA AVANT L'ARRIVÉE DU PÈRE JOSEPH NEYME

La paroisse Notre-Dame du Borgou recouvre toute la Sous-préfecture de Banikoara. Elle s'étend sur 6992 km² environ dont 4 000 sont habités, le reste faisant partie du parc national W. Parmi les habitants de cette vaste région, on compte les Baatonu (majoritaires), les Fulfulbe (très fortement islamisés), des Zerma, des Haoussa et des Yoruba. La plupart de ces populations sont islamisées à près de 98%. Seuls les Baatonu résistent à l'islam, n'empêché qu'on y dénombre quelques convertis, surtout en ville. C'est donc aux Baatonu, qu'à son arrivée, le révérend père Neyme s'adressera le plus. Mais avant l'arrivée du pasteur, le troupeau rassemblé au cours d'une trentaine d'années d'évangélisation, œuvre des pères des Missions Africaines et des sœurs de la Retraite Chrétienne, avait été dispersé par l'offensive antichrétienne du gouvernement marxiste qui, depuis plus d'une décennie, faisait rage. Ce drame s'était vu renforcé par l'action de deux chefs traditionnels, l'un Hamani Kaboré celui de Gomprou parce que musulman avait refusé aux missionnaires de prêcher la Bonne Nouvelle sur son territoire ; le second, André Nansounon (1968-1995) de Banikoara, chrétien des premières heures devenu musulman ; sa conversion à l'islam a du coup entraîné à sa suite un nombre considérable de chrétiens et amorti ainsi l'expansion de l'évangélisation. Les chrétiens en quête de Dieu se réfugiaient alors chez les musulmans pour prier avec eux. La plupart des stations ont disparu à l'exception des stations de Goumori et de Tokey. C'est cette situation désastreuse que viendra constater le révérend père Neyme à son arrivée en 1983.



Révérend Père Joseph Neyme

2 — LE BÂTISSEUR

Ce n'était pas pour construire des églises et des chapelles que le révérend père Neyme est arrivé à Banikoara ; cela, le révérend père Erhel, aidé par les sœurs de la Retraite Chrétienne, dans ces multiples missions d'évangélisation, en avait fait son cheval de bataille dans les années 70. Le révérend père Neyme était venu rétablir la vie chrétienne refroidie et mise en veilleuse. Pour cela, il mettra grandement à contribution la collaboration des catéchistes, ceux-là mêmes qu'il a pris soin de former pour le compte du diocèse de Parakou au centre catéchistique de Gogounou dont il est le fondateur. Il s'est chargé d'assurer la formation continue des catéchistes et des animateurs, à raison de 10 sessions par an. Cela lui aura permis de réveiller ceux dont la foi sommeillait et de ranimer ceux qui vivaient dans la léthargie, pour qu'ils annoncent la Bonne Nouvelle. Mais son plus grand atout en ce domaine, est la maîtrise qu'il a de la coutume et de la mentalité Baatonu.

Homme de prière et convaincu de la place primordiale de la prière dans la vie de l'homme, il initia la prière hebdomadaire dans les quartiers de Banikoara en plus de la messe du dimanche, et lança ensuite une campagne pour le respect du repos dominical. En effet, les activités agricoles et l'élevage du gros bétail absorbaient tellement la population qu'elle ne se reposait même pas le jour du Seigneur. Le résultat de cette campagne fut spectaculaire : les chapelles dans les villages commencent à se remplir. Les efforts du père et son cœur de pasteur vont contribuer à changer la face de Banikoara. Après 11 ans, on pouvait constater que beaucoup de ceux qui avaient abandonné le chemin de l'église sont revenus, et que même des musulmans se sont convertis au christianisme. L'arrivée du révérend père Jean-Paul Guillard va renforcer cette pastorale : la Bonne Nouvelle gagne beaucoup de cœurs. C'est d'ailleurs avec ce dernier que le chef de Banikoara André Nansounon reviendra à la foi chrétienne peu avant sa mort.

3 — LE PASTEUR

À l'instar de son Maître Jésus-Christ, le révérend père Neyme fut un véritable et

bon pasteur pour son peuple. Ceux auprès de qui il a été envoyé, il les aimait et cherchait constamment leur bien. En dépit du nombre des stations (75), il les visitait chacune le plus régulièrement possible, même les plus éloignées (45 km). Le révérend père Neyme était un homme d'accueil. Plusieurs venaient à lui, même des non-chrétiens, car il savait écouter et reconforter. De plus, s'il a pu toucher le cœur des Baatonu c'est non seulement à cause de l'accueil qu'il leur réservait chaque fois qu'ils venaient sur sa paroisse, mais surtout à cause des visites qu'il leur rendait dans leur maison, s'asseyant comme eux, mangeant comme eux, discutant avec eux. Il s'était fait Baatonu avec les Baatonu. Comme lui-même le disait dans l'une de ses lettres de décembre 97, «l'essentiel est de toujours rester attentif aux appels des chercheurs de Dieu et de discerner le travail de l'Esprit de Jésus dans les cœurs droits». Par-delà toute cette sollicitude, il est à noter ses multiples aides aux malades de toutes conditions, de toutes confessions, et surtout les diverses solutions qu'il a apportées au crucial problème de l'eau. Plusieurs villages lui doivent leurs puits. Le révérend père Neyme fut un grand défenseur des droits de l'homme, surtout des plus pauvres. Il est un pasteur qui a constamment souci de la vie de son peuple, aussi bien dans ses besoins matériels que dans ses aspirations spirituelles. À cet égard, il s'était montré très ouvert au patrimoine culturel des populations.

4 — UN PIONNIER DE L'INCULTURATION

Avec lui, nous avons moins à faire à un théoricien qu'à un praticien de l'inculturation. Il a vie compris qu'une solide santé morale, des habitudes de référence à Dieu et de confiance en lui s'expriment encore dans les rites, les proverbes, les contes, les bénédictions et invocations (cf révérend père Neyme, «La paroisse de Banikoara à 30 ans» in Echos de la S.M.A., juin 1986 p2). Aussi s'était-il lancé à la quête de l'authenticité de la culture Baatonu pour faire passer le message chrétien. Toute sa catéchèse en était imprégnée. De plus, les célèbres cassettes de musique en Baatonu réalisées par lui sont là aujourd'hui pour témoigner de son souci de propager le message évangélique par le biais de la musique traditionnelle. En effet, avec les animateurs, il était devenu le griot de la Bonne Nouvelle. Notons aussi l'usage courant qu'il faisait dans l'évangélisation, des contes et proverbes. Il entreprenait dans ce sens, des recherches auprès des anciens surtout les vieux, les sages. Aussi était-il devenu lui-même un précieux monument.

5 — L'AMI DES ÉLÈVES ET DES JEUNES

La vitalité d'un peuple se manifeste par la vigueur et l'ardeur de sa jeunesse.

Aussi pour sortir le peuple de Banikoara de la léthargie dont nous parlions tantôt, l'éducation de la jeunesse paraissait-elle une piste sûre. Dans ce domaine, le plus grand obstacle du révérend père Neyme fut l'indifférence de cette jeunesse. Toutefois, il réussira à retenir dans son filet quelques bonnes âmes avec lesquelles il initia plusieurs mouvements dont le groupe biblique pour une compréhension approfondie de la Sainte Écriture. Une bibliothèque, qui répondait aux besoins cruciaux de la jeunesse villageoise souvent démunie, fut constituée. Beaucoup de vocations sacerdotales et religieuses lui doivent leur épanouissement. Avec cet intérêt pour elle, la jeunesse lui voue une reconnaissance sans mesure. Mentionnons par exemple les surnoms qu'on lui a donnés et qui traduisaient cette affection : «Tok» (sage) ; «Gusuno-Tonu» (homme de Dieu).

6 — L'HOMME DE DIEU

Le nouveau «nom de baptême» que le révérend père Neyme a reçu en milieu Baatonu est celui d'homme de Dieu. Il le mérite, rien qu'à considérer tout ce qui a été dit plus haut. Pour les Baatonu, en effet l'homme de Dieu est le père des orphelins, des pauvres, celui qui partage tout ce qu'il a avec ceux qui n'ont rien. Il ne fait pas le mal, ne se venge pas, ne garde pas rancune, n'est pas envieux ; il est entouré et considéré. L'homme de Dieu, c'est aussi celui qui recherche constamment la paix et l'unité même s'il lui faut renoncer à ses droits. C'est celui qui n'est pas vantard et qui sait pardonner ; c'est celui qui reste fidèle jusqu'au bout. L'homme de Dieu a confiance en Dieu et fait confiance à l'homme. Il n'a pas peur de la mort. Le portrait baatonu de l'homme est vaste. En nous arrêtant à ces quelques traits, remarquons que si le révérend père Neyme est surnommé «Gusuno-Tonu», c'est bien parce qu'il incarne cet idéal d'homme dans sa vie au milieu de la population de Banikoara. La mort d'un tel homme ne peut que plonger tout un peuple dans le deuil. Mais notre foi en la Résurrection nous fait essuyer nos larmes et met en nous l'espoir de le retrouver un jour dans la maison de Dieu le Père.

Comme le dit l'apôtre, c'est de ce que nous avons vu, entendu et que nos mains ont touché que nous témoignons. Nous nous en voudrions de passer sous silence cette partie de notre existence partagée avec le vénérable père Joseph Neyme et qui est entrée désormais dans notre histoire. Nous ne saurions tout dire du regrettable père «Gusuno-Tonu». Le peu que nous venons de sauver de l'oubli n'est rien moins que l'expression de notre infinie gratitude envers ce serviteur de Dieu, au nom de tous ceux-là qui doivent leur avenir et leur situation sociale et spirituelle aujourd'hui au soutien indéfectible du révérend père Joseph Neyme. Le révérend père Joseph Neyme nous a marqués et, au moment voulu par Dieu, il nous a manqué. Mais Dieu est avec nous tous, Lui de qui le révérend père Joseph Neyme est entré éternellement dans la communion. Que «Gusuno-Tonu» se repose de toutes ses œuvres !

Jean-Baptiste Compagnon
Grand Séminaire Saint-Gall, Ouidah

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

TOUT HOMME N'EST PAS NATURELLEMENT THÉOLOGIEN

(Suite de la page 7)

humaine que s'il vit librement son lien avec Dieu". (1) Or la religion est le canal qui unit les hommes à Dieu en qui ils trouvent leur bonheur, puisque la "créature sans le Créateur s'évanouit." (2) C'est par amour que Dieu a créé le monde et continue de le créer en suscitant chaque jour des pasteurs pour conduire son peuple vers les prés d'herbes fraîches. Que deviendrait le monde sans la religion ? Que de barbaries, d'infamies, de haines, déchireraient le monde déjà en feu ! La loi de la jungle serait l'unique loi puisqu'il n'y aurait point de loi d'amour.

Thomas Hobbes, après ses recherches, concluait que l'homme, de par sa nature, est très enclin aux réactions instinctives de l'animal qui n'a le souci que de son corps. On connaît suffisamment l'assertion « *homo homini lupus* » (l'homme est un loup pour l'homme). Pourtant Descartes avait déjà défini l'homme comme un animal doué de raison. La médiane de ces deux positions visiblement contradictoires, Pascal l'a tracée, qui désigne la raison sous le vocable "conscience". C'est cette conscience qui empêche l'homme de donner libre cours à ses instincts animaux et de vivre raisonnablement. "La conscience, soulignait Pascal, c'est Dieu présent dans l'homme." Or la religion, précisément, s'efforce d'éveiller la vie humaine au sens de Dieu, en purifiant et en aiguillant sa conscience. Ainsi celui qui a reçu Dieu dans sa vie n'agit plus à la poussée de ses instincts : "ceux qui appartiennent au Christ Jésus ont crucifié la chair avec ses passions et ses convoitises." (3) Mûs par l'amour, des hommes ont sacrifié toute leur vie au service de leurs frères, allant parfois jusqu'à l'oubli total de soi. Saint François d'Assise, Raoul Follereau et, plus près de nous, Mère Thérèse, ont fait tant de biens à l'humanité à cause de leur foi en Dieu, à

cause de la religion. Bref, c'est gravement contraire aux faits concrets que de continuer à affirmer que la religion est l'opium du peuple.

II — L'ÉGLISE DE JÉSUS-CHRIST EST "UNE, SAINTÉ, CATHOLIQUE ET APOSTOLIQUE"

Pourtant des chants de sirènes se font de plus en plus retentissants aujourd'hui, qui cherchent en vain à étouffer la voix de Dieu. Certes, les sectes en prolifération posent un problème réel et indéniable. Cependant c'est un fait sociologique qui ne devrait pas étonner le chrétien averti. Le Christ l'a prédit : "Il surgira en effet des faux chrétiens et des faux prophètes qui opéreront des signes et des prodiges pour abuser, s'il était possible, les élus." (4) Mais rien n'arrête l'ouvrage de Dieu ; il perdure et s'accroît. Le Christ est toujours à l'œuvre dans son Église. "Je suis avec vous jusqu'à la fin des temps". Et l'Église du Christ qui, depuis les apôtres, a résisté à moult péripéties le long des siècles, continue son chemin et ne disparaîtra jamais. Alors pourquoi se désoler et se demander à quel saint se vouer ? Et même, sachons que les crises et les scandales des sectes qui surgissent çà et là sont providentiellement pour nous des éléments de discernement. Notre propos n'est donc pas de déclarer la communauté catholique pure et sans tache. Si l'Église est "une, sainte, catholique et apostolique", cela ne voudrait pas dire que les hommes qui la composent ont déjà atteint la perfection : ils sont en cheminement vers la sainteté. Et ce qui est à requérir des destructeurs de la foi catholique, c'est un minimum de bon sens et une profonde et large connaissance des Saintes Écritures.

Il est nocif en effet de s'improviser prédicateur. Tout homme n'est pas naturellement théologien exégète. Il faut avoir étudié rigoureusement l'exégèse pour se permettre l'interprétation des Saintes Écritures, tout en ayant à l'esprit que "la charge d'interpréter de façon authentique la parole de Dieu écrite ou transmise, a été confiée au seul Magistère vivant de l'Église dont l'autorité s'exerce au Nom de Jésus-Christ". (5) Avis donc à ceux qui scrutent les Écritures en y cherchant à la lettre certains dogmes de foi comme Trinité, Assomption, Immaculée Conception ou autres pratiques propres à l'Église catholique. Nous les encourageons à multiplier leurs lampes comme le fameux Diogène, alors sans aucun doute trouveront-ils un jour la vérité qu'ils recherchent. Cependant, pour les orienter dans leurs recherches, nous leur rappelons que les textes bibliques, parfois étologiques, ont leur langage qu'il urge inéluctablement de connaître avant de se hasarder à quelque interprétation, aussi conjecturale soit-elle, sous peine de se noyer dans un océan d'hérésies. De plus, la Sainte Écriture a été inspirée par l'Esprit Saint dans

des circonstances bien déterminées et il faut, en conséquence, tenir compte des hagiographies, des genres littéraires propres à chaque époque. Enfin, "puisque la Sainte Écriture doit être lue et interprétée à la lumière du même Esprit qui la fit rédiger, il ne faut pas, pour découvrir le sens des textes sacrés, porter une moindre attention au contenu et à l'unité de toute l'Écriture, eu égard à la tradition de toute l'Église et à l'analogie de la foi." (6)

III — LE CULTES DES IMAGES ET L'HOMMAGE RENDU À LA VIERGE MARIE

Ce long parcours nous permettra de mieux comprendre les raisons profondes du culte des images et l'hommage rendu à la Vierge Marie. Nous nous sommes inspiré en grande partie de la plaquette : RÉPONSES AUX CRITIQUES CONTRE L'ÉGLISE CATHOLIQUE, du Révérend Père Jean Benoît Casterman de la Congrégation Saint-Jean de Bertua, au Cameroun.

Les statues et images religieuses sont des signes pour la foi, aucunement des idoles adorées : "Tu ne feras aucune image sculptée, rien qui ressemble à ce qui est dans les cieux, sur la terre ou dans les eaux" (Ex 20,4) ; "Tu ne te prosterneras pas devant des images". Ce que Dieu interdit exactement, c'est l'idolâtrie qui consiste à adorer un objet en croyant qu'il peut nous sauver (voir Is 44, 17). Ainsi en était-il des idoles égyptiennes et du veau d'or de l'Exode 22. Mais Dieu n'interdit pas pour autant d'autres statues qu'il prescrit même : ainsi les deux chérubins (anges) en or sur l'arche d'alliance (Ex 25, 18-20) ou le serpent d'airain au désert « les Israélites devaient regarder cette statue pour être sauvés de la morsure des serpents ; le signe était la préfiguration du Christ crucifié qui sauve du péché » (et Jn 3, 14). Ces statues ne sont aucunement des idoles à adorer. Elles sont prescrites comme des signes de la présence protectrice et salvatrice de Dieu, destinées à éveiller la foi et la confiance des Israélites. De même dans l'Église catholique, les statues et images sont seulement des signes pour la foi, aucunement des idoles adorées. Accuser l'Église catholique d'idolâtrie est donc absurde. C'est même une calomnie qui démontre une totale ignorance de la foi catholique et une relative méconnaissance de la bible. Cependant il est indispensable d'éduquer et de purifier la dévotion de certains fidèles qui accordent une importance excessive à ces signes. Quant à l'hommage rendu à la Vierge Marie, que retenir ?

Depuis les premiers siècles du christianisme, la tradition chrétienne — éclairée plus tard par les apparitions de Lourdes — a considéré Marie comme Immaculée, c'est-à-dire préservée du péché originel depuis sa conception. Ceci parce que Jésus-Christ ne pouvait naître d'une mère souillée par le péché. Marie

n'est-elle pas déclarée "pleine de grâce" à l'annonciation ? (Luc 1, 28) Ceci nous permet de mieux comprendre le mystère de l'Assomption de Marie. Au terme de sa vie, Marie a été "assumée", enlevée par la grâce de Dieu jusque dans la gloire ; son corps est donc déjà ressuscité (à l'instar de son divin Fils).

Alors si Marie est honorée, c'est en tant que Mère de Dieu et Mère de l'Église et des croyants. Elle n'est donc pas un "autre médiateur" en plus du Christ, car nous savons tous qu'il n'y a qu'un seul Médiateur entre Dieu et les hommes : Jésus-Christ (1 Tm 2, 5). Par ricochet il est encore absurde de parler d'adoration de Marie dans l'Église catholique. On adore que Dieu seul, et Marie n'est qu'une créature humaine comme nous. Honorer ne veut pas dire adorer. Car l'adoration s'adresse exclusivement à Dieu et désigne une manière de prier Dieu en le reconnaissant comme le seul Dieu, Celui de qui tout dépend (Théo).

Ceux qui prient Marie savent tout le bien qu'ils y trouvent. Marie, telle une mère compatissante, intercède pour nous ; et comme à Cana, son Fils ne lui refuse rien. Chrétiens en difficultés, votre refuge, c'est Marie, confiez-vous à votre Mère du ciel de tout cœur et vous verrez sous peu qu'il n'y a pas de plus grand bonheur que d'avoir Marie pour Mère. Ave Marie.

Marie-Maurice Djégo
Séminaire Saint-Gall, Ouidah

NOTES

- 1 — Catéchisme de l'Église catholique n° 44
- 2 — Gaudium et spes n° 36
- 3 — Galates 5, 24
- 4 — Marc 13, 22
- 5 — Dei Verbum n° 10
- 6 — Dei Verbum n° 12

Ave Maria !



Radio Immaculée Conception
rediffusion catholique du Bénin
FM 101.0
24/24 heures

UN CADEAU QUI DURE.
UN CADEAU QUI INSTRUIT.

À UNE CONNAISSANCE,
OFFREZ
UN ABONNEMENT À
"LA CROIX DU BÉNIN" ;

Un cadeau

- qui dure,
- qui favorise l'éducation permanente de la foi,
- qui nourrit les solidarités en Église,
- qui n'a pas son pareil chez nous,
- qui...
- qui...
- qui...

DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE MONDE AU FIL DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE

INDE : SUITE À LA MONTÉE DES AGRESSIONS, COURS D'AUTODÉFENSE POUR RELIGIEUSES CATHOLIQUES FACE AUX RISQUES DE VIOLS, LES SŒURS APPRENNENT LE KARATÉ

Pour faire face aux agressions et viols dont les religieuses en Inde sont de plus en plus fréquemment les victimes, les Sœurs de Sainte-Anne pratiquent désormais le karaté et suivent des cours d'autodéfense. Les quelque 76 000 religieuses catholiques du pays sont toujours sous le choc après le viol en septembre dernier de quatre d'entre elles par une bande armée qui a attaqué leur couvent.

Presqu'à la fin du mois de septembre dernier, quatre religieuses du village de Navapura étaient violées devant leur couvent par un gang d'une quinzaine de personnes, dans la région de Jhabua, dans l'État du Madhya Pradesh. Le sentiment d'insécurité dans la minorité chrétienne d'Inde s'est encore accru à la suite de la nouvelle agression perpétrée à la mi-octobre 1998 contre un couvent catholique de l'État septentrional du Pendjab. Les attaques de fanatiques hindous visant la présence chrétienne en Inde et l'engagement

social de l'Église s'ajoutent aux fréquentes agressions anti-chrétiennes de criminels de droit commun.

DÉBARRASSER L'INDE DE LA PRÉSENCE CHRÉTIENNE

Sœur Inigo, la supérieure générale des Sœurs de Sainte-Anne, a révélé à l'agence de presse catholique UCA News que sa congrégation est la première à avoir instauré des cours de karaté dans un but d'auto-

défense. Fin septembre 1998, dans pas moins de cinq attaques, des églises et des couvents ont été pris pour cibles, des religieuses menacées et violentées. Toutes ces attaques ne sont pas uniquement le fait de criminels de droit commun, elles ont également des motivations politiques et anti-chrétiennes. Les chrétiens indiens sont en effet devenus la cible des fondamentalistes hindous liés au parti nationaliste au pouvoir BJP qui veulent débarrasser l'Inde des chrétiens, surtout des «missionnaires» engagés socialement auprès des plus pauvres.

(apic / kna / be)

NDLR. Frères et Sœurs en Christ, supplions intensément le Père céleste pour l'Église qui est en Inde et l'Église universelle.

LA RECONSTRUCTION POST-CONFLIT...

(Suite de la première page)

d'autant que la reconstruction de pays ravagés par la guerre est une pré-condition pour le développement à plus long terme.

Les destructions humaines et matérielles provoquées par les conflits régionaux ou locaux sont terribles, selon les chiffres des experts internationaux. En effet, depuis la chute du Mur de Berlin en 1989, plus de quatre millions de personnes ont été tuées dans des conflits violents et 35 millions sont réfugiés à l'étranger ou déplacés à l'intérieur de leur pays. L'Afrique en détenant le triste record. Plus de 100 millions de mines terrestres sont déployées à travers le monde dont le quart en Afghanistan, en Angola et au Cambodge, causant 25 000 victimes par an, longtemps après la fin des combats, et empêchant la reconstruction et le développement à un moment où les ressources sont de plus en plus limitées.

AGIR EN AMONT ET EN AVAL

Sur les 96 conflits dénombrés depuis la fin de la guerre froide, 91 sont de nature locale et se traduisent par des politiques d'exclusion, d'expulsion clinique et de destruction. Si la Bosnie-Herzégovine a servi de «catalyseur» à l'aide «post-conflit», le génocide au Rwanda, l'impunité de la communauté internationale face à la tragédie somalienne, à la situation au Sud-Soudan ou à celle qui prévaut en République démocratique du Congo (ex-Zaïre), ont mis en évidence la nécessité d'agir rapidement «en amont et en aval», selon des experts de la Banque mondiale.

Autrement dit, il faut tenter par tous les moyens de prévenir les conflits armés avant qu'ils n'éclatent. Et d'autre part, si cela ne marche pas, il faut intervenir rapidement sur le terrain, parfois même avant la fin des combats, pour secourir les populations et «remettre la machine en marche». La Banque mondiale a reconnu l'importance de cet enjeu en créant en juillet 1997 une unité

«post-conflit» pour aider les pays sortant d'un conflit et mobiliser les autres bailleurs de fonds multilatéraux ou bilatéraux. Le Congo-Brazzaville a bénéficié l'été dernier d'une telle aide après la guerre civile qui a dévasté sa capitale, Brazzaville, et a désorganisé l'économie toute entière.

«La Banque peut fournir à tous les stades une expertise technique essentielle ne serait-ce que pour chiffrer les fonds nécessaires au déminage, par exemple, ce qui est vital pour la relance de l'agriculture dans les pays comme la Bosnie mais aussi l'Angola», estiment les responsables de la Banque qui travaillent en étroite collaboration avec le FMI mais aussi avec l'ONU et les ONG. Selon un tableau élaboré par la Banque sur les 34 pays qui sont encore éloignés des objectifs internationaux de développement, 21 sont toujours en conflit ou sortent d'une guerre. Dix-sept de ces pays sont situés en Afrique subsaharienne. Ainsi le lien entre pauvreté et conflit est de plus en plus évident et une aide rapide est essentielle pour consolider la paix, mettre fin à la violence et jeter les fondements d'un développement durable. «L'aide publique au développement ne peut constituer une réponse totale aux problèmes des pays épuisés par les conflits... mais elle peut contribuer à l'apaisement des tensions et panser les blessures de la guerre», ont souligné à ce propos des experts réunis par l'OCDE.

LE «POST-CONFLIT» DEVIENT UNE DIMENSION ESSENTIELLE DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Le Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, dans un rapport sur les conflits en Afrique publié au printemps dernier, a admis que l'échec de l'intervention de la communauté internationale en Somalie et son impuissance à prévenir le génocide au Rwanda ont laissé un «héritage empoisonné». Pour lui, une action rapide de prévention des conflits est donc nécessaire mais aussi un effort partagé des Africains et des bailleurs de fonds pour la période qui suit un conflit. Ainsi déminage, démobilisation et reconstruction

font désormais partie du paysage de l'aide au développement au même titre que les projets d'infrastructure, de privatisation et de modernisation de l'agriculture. Selon la Banque mondiale, le déminage, opération coûteuse et dangereuse, détermine les progrès dans plusieurs autres domaines comme la remise en ordre du réseau routier, le retour des réfugiés et la relance de l'agriculture.

Activité moins dangereuse mais non sans problèmes, la démobilisation des combattants engagés dans les conflits est une partie importante de la remise en ordre «post-conflit». Plusieurs pays africains en ont bénéficié : Éthiopie, Djibouti, Mozambique, Namibie et Ouganda notamment. Cette démobilisation s'accompagne souvent de la réinstallation des populations déplacées, qui exige une aide au développement de l'agriculture et des infrastructures de base pour leur permettre de reprendre une existence normale.

Sous l'égide de l'Institut de recherche des Nations unies pour le développement social (UNRISD), des représentants de pays de l'ONU, de pays donateurs bilatéraux, d'organismes non gouvernementaux (ONG) et des représentants en situation de conflit ou d'après-conflit ont lancé en 1994 un projet de reconstruction des sociétés déchirées par la guerre (WSP - War-torn Societies Project). Le WSP fonctionne depuis quatre ans sur le terrain en Érythrée, au Mozambique, au Guatemala et dans les régions du nord-est de la Somalie.

Les participants à cette expérience ont mis l'accent sur la nécessité de travailler avec les gens du pays et de favoriser le dialogue entre eux sur la base d'analyses approfondies des besoins concrets.

«La qualité de l'aide en situation d'après-conflit est plus importante que la quantité de celle-ci», et dépend notamment «de notre capacité à mieux comprendre les sociétés... et de notre compétence à planifier et à coordonner efficacement nos activités à l'intérieur d'une stratégie regroupée de reconstructions», ont souligné les participants en tirant les leçons de leur expérience.

Marie Joannidis

LE SAVIEZ-VOUS ?

• Centenaire du Traité de Paris qui scelle l'indépendance de l'île (10 décembre 1898).

• 14 décembre : JOURNÉE DU SPORT AFRICAINE. Date d'anniversaire de la création du Conseil supérieur du sport en Afrique (Bamako, le 14 décembre 1966).

• 31 décembre : 40^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION CUBAINE. Les 28 et 29 décembre 1958 en effet, la bataille de Santa Clara, conduite par Ernesto Che Guevara, accélère la chute du régime. Le dictateur Batista quitte le pays dans la nuit du 31 décembre au 1^{er} janvier 1959. Le 8 janvier, Fidel Castro et ses troupes entrent à la Havane. Des manifestations devaient être organisées pour commémorer l'événement.

• LONDRES (Royaume-Uni) Mercredi 10 décembre 1998 FOOTBALL. Mise aux enchères du dernier ballon utilisé lors du Mondial de football 98 (finale Brésil-France). Mise à prix : 150 000 FF soit 15 000 000 F CFA.

• 17 - 20 décembre à KESSOUNOU (BÉNIN) : Festival culturel des populations lacustres du Bénin (Fespola). Une première édition s'est tenue en janvier 1996, à Ganvié, à l'initiative du gouvernement béninois et de l'UNESCO. Sept cents festivaliers venus de dix-sept cités lacustres participent à l'événement.

• Le 10 décembre 1948, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté la Déclaration Universelle des droits de l'homme.

• En 1997, environ 365 000 enfants sont nés chaque jour et 140 000 personnes sont mortes ; ce qui donne un accroissement naturel d'environ 220 000 personnes par jour.

• La fréquence cardiaque d'un conducteur dans un trafic dense peut dépasser 110 battements à la minute ; celle d'un conférencier ayant le trac, de 130 à 170 ; celle d'un musicien en concert, de 140 à 180. Et celle d'un pilote de course, de 180 à 210.

• L'océan renferme 80 % de la biodiversité, dont une grande part reste à découvrir. Les eaux profondes, largement inexploitées, abriteraient dix millions d'espèces totalement inconnues.

• 1997. Au Ghana, le secteur minier, première source de devises, a rapporté 580 millions de dollars soit environ 348 milliards de F CFA au pays selon le président de la Commission des minéraux M. Johnny François.

Ce chiffre est toutefois inférieur de 10% à celui de l'année précédente, en raison de la chute des cours de l'or qui constitue 95% des recettes d'exportation toujours selon M. Johnny François.

• 23 septembre 1998. Mise en vente dans les pharmacies, en France, du vaccin contre la grippe.

• 15-18 novembre 1998. II^{ème} Conférence internationale, à Cancun (Mexique), sur le financement des programmes de lutte contre le sida et autres maladies mortelles. Avec la participation de la Banque mondiale.

ÉCONOMIE — DÉVELOPPEMENT

LA BANQUE ISLAMIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT (BID)
AU CHEVET DU DÉVELOPPEMENT DU BÉNIN

Du 14 au 18 novembre dernier, les 52 pays membres de la Banque islamique de développement (BID) dont le Bénin, ont tenu à Cotonou la 23ème réunion annuelle de cette institution. Belle occasion pour les experts de faire le bilan de la coopération entre la Banque et les pays membres. C'est cela qui fonde d'ailleurs la rencontre des multiples instances comme la réunion du conseil exécutif des directeurs, l'assemblée générale des institutions nationales, le symposium et autres qui ont marqué la tenue de la 23ème réunion annuelle de la BID. L'objectif de ces assises est de s'armer pour faire face au grand défi du développement du troisième millénaire. Ainsi, selon les experts de la BID, l'idéal de l'institution est de promouvoir le déve-

loppement économique et le progrès social.

Dans le document intitulé «Plan stratégique à moyen terme» adopté en 1994 par la BID on identifie 6 principaux thèmes de développement et 4 secteurs prioritaires. Les 6 thèmes de développement sont: promotion de la coopération entre les pays membres, allègement de la pauvreté, sciences et technologies, développement des ressources humaines, protection de l'environnement, promotion du secteur privé. Les 4 secteurs prioritaires quant à eux concernent l'agriculture et la sécurité alimentaire, les petites et moyennes industries, l'éducation et la santé, les transports et les communications.

C'est à travers le cadre général du «Plan stratégique» qu'il faut comprendre l'intervention de la BID dans les projets de développement du Bénin. Depuis que le Bénin est devenu membre de la BID en 1984, cette institution financière a essayé de mettre en œuvre les principes énoncés dans ce document en vue de satisfaire les populations bénéficiaires. Ainsi, sur une période de 15 ans de coopération avec le Bénin, la BID a approuvé au total 20 opérations de prêts et d'assistance technique totalisant 22,65 milliards de F CFA. En tenant compte d'une opération d'assistance spéciale antérieure à l'adhésion du Bénin à la BID, le montant cumulé approuvé en faveur du Bénin s'élève à 23,12 milliards de F CFA. Ce qui indique un montant moyen de 1,36 milliard de F CFA approuvé annuellement. La répartition sectorielle des montants approuvés indique que la plus grande partie du financement est allée au secteur des transports et télécommunications (32,3%) suivi presque avec des proportions égales par les secteurs de l'agriculture et des services sociaux qui ont reçu respectivement 25,9% et 25,5% du financement total approuvé. Le 4ème secteur, celui des services publics a reçu 16,3% des approbations totales.

Dans l'immédiat et au terme de la 23ème conférence, la BID a pris l'engagement ferme, en signant l'accord de crédit, de cofinancer avec d'autres bailleurs de fonds à concurrence de 5,76 milliards, la route Savalou-Djougou.

En définitive, la 23ème conférence de la BID aura permis de se convaincre des nombreuses lignes de crédits mis à la disposition de notre pays par la BID. Malheureusement, le sempiternel problème de la faiblesse du taux de consommation des crédits au Bénin a de quoi inquiéter. La vraie action à mener aujourd'hui se situe donc à ce niveau afin que les crédits disponibles puissent être consommés et bien consommés à temps.

Il est alors impérieux de trouver le mécanisme devant accroître considérablement et de façon objective le taux de consommation actuel des crédits mis à la disposition du Bénin. Le développement réel du Bénin passe incontestablement par ce biais.

Philippe L. Amoussou

Thierry Vincent

CE QU'IL SERAIT BON
QUE VOUS SACHIEZ

♦ **ABIDJAN (Côte d'Ivoire)** 20-27 février 1999. MASA. IVème marché des arts du spectacle africain. Participation d'artistes, créateurs et promoteurs de spectacles des cinq continents. Cinquante-deux troupes participent à la manifestation: danse, théâtre, musique... représentant vingt-trois pays africains.

♦ **OUAGADOUGOU (Burkina Faso)** 27 février - 06 mars 1999. CINÉMA. XVIème édition du festival panafricain de cinéma et de télévision de Ouagadougou, le Fespaco. Sur le thème: Cinéma et circuits de diffusion en Afrique.

♦ Depuis vingt-cinq ans, le débit moyen des cours d'eau d'Afrique occidentale et centrale a diminué du tiers, et souvent de plus de la moitié. C'est ce qui ressort d'une étude récemment présentée par des hydrologues de l'Orstom. Ils soulignent ainsi l'une des conséquences les plus graves du déficit pluviométrique observé dans la région depuis la fin des années 60.

♦ Des nutritionnistes burkinabè ont découvert que cent grammes de chenilles procurent soixante-trois grammes de protéines, contre cinquante neuf dans la viande de bœuf et soixante dans le poisson.

♦ La viande de l'escargot constitue, selon un rapport de l'Organisation onusienne (FAO), «une importante source de protéines et sa coquille fournit du calcium qu'on peut utiliser pour l'alimentation des animaux et la fertilisation des cultures».

En Côte d'Ivoire, les escargots géants, naguère ramassés dans les bois par temps humides sont à l'origine d'une nouvelle forme d'élevage à la périphérie des villes, avec le concours de la FAO.

♦ **01 JANVIER 1999.** Union européenne. Lancement de l'euro qui devient la monnaie unique des pays de la zone euro: Allemagne, France, Pays-Bas, Belgique, Luxembourg, Autriche, Finlande, Italie, Irlande, Espagne, Portugal. L'euro n'existera dans un premier temps que sous forme scripturale: les citoyens de la zone euro pourront ouvrir des comptes bancaires en euro et payer en cartes de crédit ou chèque mais continueront à utiliser les monnaies nationales.

♦ **18 - 19 JANVIER 1999.** ENFANTS. L'Unesco organise une rencontre internationale destinée à élaborer un plan d'action contre la pornographie infantile et la pédophilie dans les médias et sur internet. Participation d'ONG, d'organisations spécialisées et de personnalités.

♦ Une nouvelle pièce de FF 2 soit 200 F CFA commémorant le 50ème anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme sera émise en décembre 1998, à 5 millions d'exemplaires. Ce sera la dernière pièce commémorative libellée en franc français (ensuite ce sera l'euro), frappée à l'usine de la direction des monnaies et médailles de Pessac (Gironde, France).

MONDIALISATION : L'AFRIQUE
PEUT-ELLE EN PROFITER ?

Depuis le début des années 1990, les échanges internationaux ont connu un développement prodigieux. Mais l'Afrique, pour l'instant, est largement restée en dehors de ce mouvement. Comment insérer l'Afrique dans la mondialisation ?

L'Afrique représente moins de 3 % du commerce international, et attire à peu près la même proportion des investissements privés du monde. Dérisoire lorsque l'on sait que le continent rassemble 12 à 15 % de la population de la planète. Antoine Pouilleute, le directeur de l'Agence française de développement, relativise : «L'Afrique est dans la mondialisation. Les Africains parlent souvent plusieurs langues et ont l'habitude de voyager. Et puis, lorsque vous êtes sur des marchés de matières premières dont les cours sont fixés en dollars, vous êtes naturellement plus portés sur la mondialisation. Les paysans connaissent les cours en dollars des produits de base à la bourse de Chicago». Volontiers provocateur, l'historien sénégalais Mamadou Diouf estime que l'Afrique a toujours été mondialisée : «De tout temps, notre continent a pesé dans les circuits économiques internationaux. Que ce soit dans le commerce des matières premières ou dans la tragique traite des Noirs. Le problème n'est donc pas l'insertion de l'Afrique dans les échanges internationaux, le problème est simplement que cette insertion s'est toujours faite sur des bases de domination».

FIN DU LIBÉRALISME
DOGMATIQUE

Les seuls marchés où l'Afrique pèse d'un poids significatif concernent des matières premières non transformées. Les industries de transformation restent l'except-

tion: seul 7 % du bois gabonais est transformé sur place, et environ 10 à 15 % du cacao ivoirien. Au banc des accusés, la toute-puissance de l'État, qui briderait les initiatives individuelles. Une analyse aujourd'hui contestée, y compris par le secteur privé : «L'entreprise ne vit pas en dehors du monde», insiste Paul Dereumeaux, administrateur de la Bank Of Africa, l'une des principales banques privées africaines. «Pour pérenniser la croissance, il faudrait un taux d'investissement de 25 %, souligne Antoine Pouilleute. Les meilleurs en Afrique atteignent 15-16 %. Il faut un soutien de l'État pour un environnement juridique sécurisé et des infrastructures performantes. On a trop longtemps mis en exergue le tout-privé». La différence, c'est l'aide publique au développement qui l'a apportée.

Le libéralisme dogmatique est accusé d'être à l'origine du retard de l'Afrique dans le processus de mondialisation : ce que les pays développés ont mis plusieurs décennies, voire plusieurs siècles, à faire, certains voudraient que les Africains le fassent en deux ou trois ans. D'autres soulignent que les pays asiatiques se sont développés avec un État fort et qu'ils se sont bien insérés dans l'économie mondiale. La preuve de cette insertion, c'est que la crise asiatique perturbe toute l'économie mondiale.